

Partenariat Saidal - Institut Pasteur

LE VACCIN ANTIGRIPPAL DANS LES BOÎTES EN JUILLET

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7859– MERCREDI 3 AVRIL 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net





APRÈS TROIS ANS DE DÉBAT

UN CODE PÉNAL INÉDIT

Le nouveau code pénal a été adopté hier par les membres du Conseil de la nation. Ce texte prévoit 8 axes, à savoir la révision des dispositions relatives à certaines affaires pénales, le renforcement de la protection des gestionnaires, le soutien à l'investissement, le renforcement de la protection des victimes de certains crimes, l'introduction des groupes criminels organisés, la criminalisation de nouveaux actes, le renforcement de la protection des corps de sécurité, les peines alternatives ainsi que diverses dispositions. *Page 3*

REGAIN DES ACTES DE VANDALISME

Ça déborde dans les stades

Page 11

ZITOUNI À TIZI OUZOU

Multiplier les surfaces commerciales

Page 24

FESTIVAL DE LA CHANSON CHAABI

Quatre jeunes talents récompensés

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ARKAB À TOUGGOURT

Pose de la première pierre d'une centrale solaire de 150 MW

APRÈS celle d'El Meghaïer, le ministre de l'Energie et des Mines a procédé à la pose de la première pierre d'une centrale solaire photovoltaïque de 150 MW à Touggourt. Lors de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a également mis en avant son potentiel en termes de production d'électricité.
C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines, précisant que les travaux de réalisation de cette future installation énergétique, qui s'étend une surface globale de 300 hectares dans la région d'El-Anète, au chef-lieu de wilaya, ont été confiés à l'entreprise nationale Cosider. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet Solar 1000 MW, portant réalisation de cinq centrales solaires photovoltaïques d'une capacité de 50 à 300 MW chacune à travers cinq wilayas.
Le ministre a en outre mis en avant le potentiel de la wilaya en termes de productrice de l'électricité, affirmant que Touggourt sera l'une des plus importantes wilayas productrices d'électricité. Cela, a précisé le ministre, « grâce aux différents projets d'investissement concrétisés ainsi que d'autres en chantier, dont le programme de développement initié par le groupe Sonelgaz portant réalisation de plusieurs transformateurs électriques en vue d'augmenter la capacité de production globale susceptible de dépasser les 3 000 mégawatts (MW) à l'horizon 2026-2027 ».
La wilaya de Touggourt dispose actuellement une capacité de 1 100 (MW) qui répond adéquatement aux besoins locaux en énergie électrique, sachant que la consommation d'électricité a atteint 670 MW durant la période estivale, selon les précisions du ministre qui dit que cela traduit « le degré d'autosuffisance énergétique réalisé dans cette nouvelle wilaya en dépit de l'expansion urbaine et industrielle ». Le ministre a en outre exprimé sa satisfaction quant au développement enregistré à Touggourt où le taux de couverture en électrique et en gaz naturel, sont respectivement estimé à 97% et 84 %.
Accompagné des présidents directeurs généraux (PDG), respectivement du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, de la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal), Djamal Cherdoud et du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nedil, le ministre a aussi inauguré un centre de transformation électrique 10/60 kilovolts (kV) dans la localité de Béni Djallèb, pour renforcer l'alimentation de la région en cette énergie et soulager la centrale électrique principale.

S. N.

CENTRES DE RECHERCHE UNIVERSITAIRES

Près de 500 prototypes à découvrir le 19 mai

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique organisera, le 19 mai prochain, un Salon dédié à la découverte des meilleurs prototypes réalisés au niveau des centres de recherche universitaires. C'est ce qu'a indiqué hier le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, Mohamed Bouchicha.

Il a précisé que ce Salon vise à créer des passerelles et des espaces d'échanges fructueux entre le secteur universitaire et économique, et ce en allant à la rencontre des potentiels investisseurs pour la production des projets les plus innovants pour le secteur socio-économique. Il a ajouté que « le nombre de prototypes qu'on a recensés uniquement au niveau des centres de recherche s'élève à 475 prototypes ».
Incarnant la réussite du passage de l'aspect purement théorique du projet des laboratoires d'université à la réalisation concrète des prototypes dans une démarche économique. M. Bouchicha a cité l'exemple du prototype du véhicule électrique « made in Algeria », qui sera présenté en 2025, après la présentation du prototype en avril dernier par le Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI). S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, le responsable du ministère a précisé que c'est le consortium constitué du CRTI et des industriels qui va produire le premier véhicule électrique à partir de l'année prochaine.
Par ailleurs, en plus du secteur automobile, les centres de recherche et les différents laboratoires relevant du ministère développent des inventions pour pratiquement tous les secteurs. Il a tenu à préciser que « la priorité est accordée aux secteurs stratégiques, à savoir la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables et la santé des citoyens ». Il a aussi affirmé qu'une cinquantaine de recherches ont d'ores et déjà été communiquées aux différents secteurs en vue de les rentabiliser. Il s'agit notamment d'innovations proposées au secteur de l'agriculture visant à améliorer la conservation des céréales et à sélectionner les meilleures semences résistantes aux changements climatiques. Pour le secteur de la santé, les centres de recherche ont proposé des dispositifs de prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC) et des modèles robotisés permettant de suivre les malades.
M. Bouchicha a toutefois déploré le manque d'implication des entreprises dans le développement de la recherche scientifique et l'absence d'intérêt des investisseurs pour les produits proposés par les chercheurs.
Face à cette situation, « nous encourageons, aujourd'hui, nos chercheurs à créer leurs propres entreprises et à développer des produits finis qui constitueront une valeur ajoutée à l'économie nationale », a -t-il souligné.
En matière de valorisation des produits de recherche, des mesures significatives ont été mises en place sur instruction du président de la République. Auparavant, les chercheurs développaient leurs produits mais étaient limités quant à trouver un industriel pour les valoriser. Maintenant, avec la création du département ministériel chargé de l'économie de la connaissance et un financement conséquent, notamment pour soutenir les entreprises innovantes et les microentreprises, le chercheur a la possibilité de valoriser lui-même ses produits de recherche. Il a également mis en relief les efforts déployés par le ministre Kamel Baddari lors de chacune de ses sorties sur le terrain afin d'instaurer la culture de l'entrepreneuriat parmi les étudiants dans les universités algériennes. Cette démarche est une priorité dans son plan d'action, permettant à de nombreux étudiants d'obtenir des projets labellisés et de créer leurs microentreprises, en collaboration avec le département de l'Economie de la connaissance.

Sihem Bounabi



Des espaces d'échanges entre le secteur universitaire et économique

ACCÈS AU GRADE DE MAÎTRE-ASSISTANT HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Le calendrier des concours dévoilé

LE MINISTÈRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a publié, hier, le calendrier officiel des différents concours d'accès au grade de maître-assistant hospitalo-universitaire. Le nombre de postes à pourvoir au titre du concours en question est de 2 255 dont 320 postes au titre de la santé militaire.
Le calendrier organisant le concours de recrutement sur épreuves pour accéder au grade de maître-assistant hospitalo-universitaire dans les établissements universitaires a été fixé à compter du 14 avril et s'étalera jusqu'au 2 mai. Il est réparti par structure hospitalo-universitaire et spécialité.
Selon les informations communiquées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique concernant ce dernier point, 68 structures sont concernées dont 14 centres hospitalo-universitaires (CHU), 19 établissements publics hospitaliers (EPH) et 30 établissements hospitaliers spécialisés (EHS) dont 5 centres anti-cancer (CAC).
Les nouveaux maîtres-assistants seront affectés dans 15 wilayas, à savoir Alger, Blida, Tizi Ouzou, Béjaïa, Oran, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Mostaganem, Constantine, Annaba, Batna, Sétif, Ouargla, Adrar et Béchar. Des affectations qui prennent en compte les facteurs démographiques et les déficits en spécialités médicales.
Parmi les spécialités concernées, on peut citer, entre autres, l'anesthésie réanimation, la biophysique pharmaceutique, la pharmacie hospitalière, la chirurgie cardiaque, l'anatomie pathologique et la cytologie, la physiologie clinique et l'exploration fonctionnelle métabolique et de nutrition, la pathologie et la chirurgie buccale, l'anesthésie réanimation pédiatrique, la radiothérapie oncologique, la pharmacognosie, la pédopsychiatrie.
Par ailleurs, les candidats admis au concours sont enjoints par la tutelle d'intégrer leurs postes professionnels dans les délais impartis, faute de quoi des mesures coercitives seront prises à leur encontre. « Tout candidat admis n'ayant pas rejoint le poste auquel il est affecté dans un délai d'un mois, à compter de la date de notification de la décision d'affectation, perd le bénéfice de son admission. Il ne pourra pas se présenter à un nouveau concours avant l'expiration du délai de 3 ans », a averti la tutelle.
Il convient de souligner que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait fait l'annonce du concours en novembre, conformément à l'arrêté n°1717 du 21 décembre 2023 portant ouverture d'un concours sur épreuves en vue de l'accès au grade de maître-assistant hospitalo-universitaire.
Le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature a été fixé à la mi-décembre, pour être décalé par la suite jusqu'au 14 janvier, afin de donner la chance aux étudiants intéressés de déposer leur candidature. « Il est porté à la connaissance des titulaires de diplôme d'études médicales spéciales (DEMS) ou d'un diplôme reconnu équivalent souhaitant faire acte de candidature en vue de l'accès au grade de maître-assistant hospitalo-universitaire que la période de dépôt des candidatures, prévue du mercredi 15 novembre 2023 au mardi 12 décembre 2023, est reportée du dimanche 17 décembre 2023 au dimanche 14 janvier 2024 », avait indiqué la tutelle.
Le concours est ouvert aux candidats justifiant, à la date de signature de l'arrêté, du diplôme d'études médicales spéciales ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la spécialité postulée. Le département de Kamel Baddari a appelé, au mois de juin 2023, les titulaires de doctorat et de magistère non salariés, qui se sont inscrits sur la plate-forme numérique pour leur recensement, à déposer leur dossier en vue d'un recrutement. Pour rappel, l'Algérie a connu en 2023 la plus grande campagne de recrutement à l'université depuis l'indépendance. Cela comprenait l'embauche d'environ 10 000 professeurs titulaires d'un doctorat et d'une maîtrise. Cela fait partie des engagements pris par le président de la République en faveur du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Lynda Louifi

AMENDEMENT DU CODE PÉNAL

Des nouveautés majeures

Le nouveau code pénal a été adopté hier par les membres du Conseil de la nation. Ce texte comprend des modifications et des amendements complétant l'ordonnance n° 66-156 portant code pénal.

Ce texte de loi prévoit 8 axes, à savoir la révision des dispositions relatives à certaines affaires pénales, le renforcement de la protection des gestionnaires, le soutien à l'investissement, le renforcement de la protection des victimes de certains crimes, l'introduction des groupes criminels organisés, la criminalisation de nouveaux actes, le renforcement de la protection des corps de sécurité, les peines alternatives ainsi que diverses dispositions.

Parmi les nouveautés majeures de ce texte, il faut sans doute citer la criminalisation des actes entravant l'investissement, comme les actes liés à la bureaucratie, ainsi que la dépénalisation des actes de gestion. Ainsi, un bureaucrate ou un fonctionnaire d'une administration devrait y réfléchir à deux fois avant de bloquer, entraver par des procédures ou geler un projet d'investissement.

Fruit de trois ans de réflexion et d'analyse, ce texte, qui a suscité beaucoup de débats et des attentes chez les professionnels, les juristes et les citoyens, devrait permettre de faire face aux nouvelles formes de criminalité. Il répond au souci des autorités de mettre en place une législation avancée pour les années à venir. Il est surtout question de garantir au citoyen algérien un environnement sécurisé dans un monde en perpétuelle mutation, et face à l'émergence de phénomènes et de comportements antisociaux.

Pour le gouvernement, ce texte comprend beaucoup de points positifs, notamment en matière de réalisation de la sécurité pour la société et la protection des individus et des biens de toute forme de criminalité.

Il s'agit de faire face, à travers ses dispositions, au crime organisé et aux crimes liés à la drogue, à la protection des éléments de la force publique contre toute forme de criminalité, notamment les crimes qui nécessitent souvent une confrontation directe avec les groupes criminels.

Le texte prévoit de nouvelles procédures, dont la révision des dispositions relatives à certaines affaires pénales, le renforcement de la protection des gestionnaires et l'appui à l'investissement, ainsi que la lutte contre les crimes de falsification et d'usurpation de fonction, et la protection des corps de sécurité.



Le fruit de trois ans de réflexion.

Le texte prévoit d'alléger la pression sur le tribunal criminel, dont la révision et le remplacement de la peine de perpétuité par une peine de prison de 30 ans au maximum, à l'instar de certains actes de violence délibérée et d'incendie volontaire n'ayant pas causé de blessures ni de handicaps permanents. D'autre part, ce texte de loi suggère des dispositions prévoyant « la criminalisation de tous les actes portant atteinte à l'investissement, à la faveur de la nouvelle loi sur l'investissement de 2022. Ainsi est puni d'un à trois ans d'emprisonnement quiconque se livre à des actes ou pratiques visant à entraver l'investissement, et la peine est portée de cinq à sept ans si l'auteur est une personne dont la fonction lui a facilité de commettre le crime ». Quant au renforcement de la protection des victimes de certains crimes, le texte propose le durcissement des peines de certains crimes, notamment ceux du harcèlement, de l'agression et de l'exploitation sexuelle, ainsi que le renforcement de la protection pénale de la femme à travers la criminalisation de l'atteinte du mari ou du fiancé à la vie privée de sa femme ou de sa fiancée. Pour rappel, la plupart des membres du Conseil de la nation ont salué « l'adaptation du texte de loi au développement technologique à la lumière de l'émergence de la cybercriminalité, ainsi que le renforcement de l'autorité de l'Etat, la protection des corps de sécurité, des enseignants et des imams, ainsi que la substitution de la peine prononcée par des peines alternatives, l'introduction de nouvelles formes de crimes telles que la sorcellerie, l'insulte aux symboles de la Révolution et l'imposition de sanctions à l'encontre de ceux qui utilisent des expressions indécentes ».

Mohamed K.

168 TONNES D'AIDES ALGÉRIENNES EXPÉDIÉES VERS GAZA

Une solidarité indéfectible

DEUX AVIONS relevant des Forces aériennes algériennes, chargés d'aides humanitaires estimées à 168 tonnes de denrées alimentaires, de médicaments, de matériel médical et de tentes, destinées à la bande de Gaza, se sont posés, lundi matin, à l'aéroport égyptien d'El-Arich. C'est ce qu'a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

« En solidarité avec le peuple palestinien frère et sur ordre du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, deux avions relevant des Forces aériennes algériennes, chargés d'aides humanitaires estimées à 168 tonnes de denrées alimentaires, de médicaments, de matériel médical et de tentes, se sont posés, lundi 1er avril 2024 au matin, à l'aéroport d'El-Arich en République arabe d'Egypte », a précisé le MDN.

Ces aides fournies par le Croissant-Rouge algérien seront acheminées plus tard à la bande de Gaza via le point de passage de Rafah, est-il encore noté de même source.

Ces aides humanitaires ont été chargées lundi matin, à l'aube, depuis la Base aérienne de Boufarik en Première Région militaire. Cette opération vient traduire une nouvelle fois l'engagement de l'Algérie, dirigeants et peuple, en faveur de la solidarité inconditionnelle et illimitée avec le peuple palestinien frère en proie à l'agression incessante menée par les forces d'occupation, conclut le communiqué.

A quelques jours de l'Aïd el-fitr, l'Algérie, par ce geste d'envoi de produits de toutes sortes, espère apporter un tant soit peu du baume au cœur aux ghazaouis meurtris depuis l'agression sioniste il y a sept mois. Une agression qui a fait plus de 32 000 morts.

La solidarité de l'Algérie avec le peuple frère palestinien a été réaffirmée, lundi, à l'occasion de la célébration de la journée de la terre. L'Algérie a également réitéré son engagement plein et entier avec le peuple palestinien dans sa résistance face à l'armée d'occupation sioniste et à ses plans criminels visant à le priver de ses terres et de son droit à l'établissement de son Etat. Comme à toutes les occasions, l'Algérie a, ainsi, assuré de son soutien ferme et indéfectible dans cette épreuve et dans la défense de son droit à l'édification d'un Etat indépendant.

M. B.

COMMENTAIRE

Les femelles du diable... de l'ambassadrice américaine à Alger à Nikki Haley !

PAR LAYLA AL-ATTAR

Un adage russe dit « Quand le diable ne parvient pas à achever son travail, il délègue une femme ». Cet adage résume parfaitement le rôle actuel de l'ancienne ambassadrice américaine aux Nations unies. Excusez le terme « des femelles américaines ». Pourquoi femelle ? Nikki Haley, la pro-sioniste, désormais ex-candidate à l'investiture du Parti républicain pour la présidentielle de novembre prochain, s'est interrogée dans son tweet sur le fait de savoir si « les Américains étaient prêts à accepter une femelle comme présidente ».

Oui, vous lisez bien femelle, female en anglais. L'ancienne représentante des Etats-Unis à l'ONU, entre 2017 et 2018, n'a pas employé le mot femme mais femelle ! Ce n'est donc pas une femme qui se présente à la présidentielle américaine mais bien une femelle ! Petite définition : le terme femelle vient du mot latin femela, qui signifie jeune ou petite femme. Une appellation d'ordre biologique. On commence femelle et on devient femme ! Il semblerait que Nikki Haley, ex-représentante des Etats-Unis à l'ONU ayant œuvré à la destruction de la Syrie, veuille rendre les Américains biologiquement fiers. Une première dans le marketing politique ! Consciente de sa défaite face au bulldozer Donald Trump, Nikki Haley a compris, à ses dépens, qu'il faut être une femme pour faire de la politique et non pas une femelle.

L'adage russe s'applique également à une autre Américaine, une ambassadrice au nom qui donne l'impression que c'est la première ambassadrice états-unienne à confondre « terre » et « moon », dans un contexte qui rejette la politique américaine foncièrement pro-israélienne. L'ambassadrice Elizabeth Moore Aubin, jadis conseillère à l'ambassade de son pays à Tel Aviv, conseillère un jour conseillère pour toujours, ne semble pas avoir révisé les bases de la diplomatie, ou ce que les Américains appellent « la diplomatie publique ». Moore se vante de lire, depuis son installation à Alger, des livres sur l'Algérie, sans pour autant publier la moindre fiche de synthèse.

A ce propos, quelques erreurs méritent d'être citées, comme celle du 17 octobre, une date pourtant historique pour les Algériens qui commémorent les massacres de Maurice Papon à Paris, immortalisés par le graffiti « Ici, on noie les Algériens ». Madame l'ambassadrice, qui a l'habitude de manifester sa joie lors des matchs de l'équipe nationale algérienne, semble avoir préféré le foot à l'histoire. Non seulement elle n'a pas posté de Tweet pour les Algériens en ce jour important, mais elle a publié un Tweet pour dire que « la majorité des Palestiniens n'ont rien à voir avec le Hamas ». Quelques jours après, soit le 1er novembre, elle partage un Tweet à 10h45. Rien ne presse, ce n'est que le 1er novembre ! L'ambassadrice, qui a célébré ses deux ans en Algérie et qui s'apprête aujourd'hui à quitter son poste, a célébré en réalité une défiance diplomatique de la politique américaine à l'encontre de l'Algérie. Toutefois, cela ne l'empêche pas de continuer à voyager à travers le pays pour rencontrer des responsables algériens tels que le wali de Bordj Bou Arréridj, lequel lui a offert une parure en argent et corail. En retour, elle s'est contentée de lui offrir un livre. En organisant un atelier sur la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent, l'ambassadrice Moore Aubin veut faire croire que les Etats-Unis sont exempts de tout soupçon dans la gestion du terrorisme international sous ses différentes facettes. C'est l'hôpital qui se moque de la charité ! Une chose est sûre, c'est la pire ambassadrice américaine à Alger, la version « femelle » de Robert Ford !

IL S'ÉTALERA SUR UNE PÉRIODE DE DEUX MOIS

Top départ du RGA le 19 mai

Annoncé d'abord pour la fin du semestre en cours, le recensement général de l'agriculture (RGA) débutera le 19 mai et se poursuivra jusqu'au 17 juillet 2024. Toutes les dispositions ont été prises pour la réussite de cette opération, qui nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs du secteur agricole.

Tout est fin prêt pour lancer le 3e recensement général de l'agriculture, qui n'a pas été effectué depuis plus de 20 ans. La date de son lancement a été fixée lors des travaux de la 5e réunion de la commission nationale du recensement général de l'agriculture, présidés par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, laquelle a été consacrée aux derniers préparatifs avant le lancement effectif de cette opération.

Le modèle du questionnaire final de cette opération nationale a été adopté lors de cette réunion, où l'on a aussi présenté un exposé sur l'application dédiée à la saisie des données collectées.

A cette occasion, le ministre de l'Agriculture, Youcef Cherfa, a réitéré l'importance de cette opération, rappelant les instructions du président de la République relatives à « l'impératif d'accorder une grande importance au recensement général dans le secteur de l'agriculture, en ce qu'il représente un mécanisme essentiel pour connaître les capacités nationales et identifier les besoins afin de prendre les bonnes décisions sur la base de données scientifiques exactes ».

Il est donc question de mettre à jour les statistiques du secteur de l'agriculture, lequel faut-il le signaler, a connu des mutations durant cette période.

C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé Mohamed Tifouri, directeur des statistiques, de la numérisation et de la prospective au ministère de l'Agriculture, qui dit que l'opération est « essentielle à la lumière des mutations que connaît le secteur, en vue d'identifier et de mettre en œuvre les programmes de développement agricole ».


Sortir de la navigation à vue.

Plus de précisions sur l'opération ont été données hier par le même responsable dans sa déclaration à la radio nationale.

La première étape du processus se présentera sous forme d'un questionnaire manuscrit, qui sera utilisé par les agents chargés du RGA et concernera toutes les exploitations agricoles à travers le territoire national.

Ces données seront, par la suite, insérées sur une plate-forme numérique dédiée à cette opération, où elles seront soumises à un contrôle et un suivi minutieux.

Le défi de cette opération d'envergure est, selon M. Tifouri, d'unifier des concepts et la terminologie qui seront utilisés lors du recensement sur l'ensemble du territoire national. Cela se fera grâce au programme de formation au profit des agents chargés d'effectuer l'opération de recensement.

Le programme de formation se penchera sur tous les aspects techniques et sur la maîtrise des données collectées par le biais des questionnaires.

UN RECENSEMENT DÉCENNAL PRÉCONISÉ

L'importance et le caractère stratégique du recensement général de l'agriculture a été souligné à l'unanimité, d'autant qu'il permettra de disposer d'une vision globale et détaillée sur le secteur de l'agriculture, en introduisant les changements intervenus dans le secteur depuis le dernier recensement réalisé en 2001, après celui de 1973, premier recensement de l'agriculture depuis l'indépendance.

« C'est une opération très importante. Le RGA permettra de faire un état de la situation de notre pays en matière d'agriculture », a indiqué l'expert agricole, Slimane Bedrani, précisant que l'opération permettra de prendre connaissance de nos sources productives. « Nous saurons combien de terres sont réellement cultivées, celles irriguées, le type de production qu'on fait sur les différents sols, le nombre des équipements agricoles... », a précisé cet expert agricole qui a précisé que toutes ces informations sont indispensables pour concevoir des politiques agricoles cohérentes et adaptées à la situation. Tout en se félicitant de l'organisation du RGA, il a néanmoins signalé un retard dans sa programmation. « On aurait dû le lancer il y a quelques années. On ne l'a pas fait depuis plus de 20 ans ! », a expliqué M. Bedrani, lequel préconise un recensement de l'agriculture une fois tous les dix ans. « En général, les recensements se font tous les dix ans. Au bout de cette période, les réalités changent », a-t-il noté, soulignant l'importance de mettre à jour les statistiques de ce secteur stratégique de l'économie nationale.

Pour ce qui est de la durée consacrée au RGA, il a fait savoir que si tous les moyens humains et techniques sont réunis, cette opération sera réussie. Il a cependant souligné l'importance d'opter pour des techniques de recensement fiables mais surtout disposer d'une meilleure formation pour les enquêteurs et les superviseurs, lesquels doivent être très motivés pour mener à bien leur mission.

Une réserve est toutefois exprimée par cet expert agricole concernant la période choisie pour l'opération de recensement. « C'est la pleine période pour beaucoup de récoltes. Les agriculteurs seront très occupés », selon M. Bedrani, qui a estimé que la fin de l'été constituerait la meilleure période.

Lilia Aït Akli

MAUVAISES PRATIQUES COMMERCIALES À BÉJAÏA

Près de 2,5 tonnes de produits avariés saisies

LES BRIGADES de contrôle de qualité, de mauvaise pratiques commerciales et de répression des fraudes de la direction du commerce et des exportations (DCPE) mobilisées sur le terrain depuis le début du mois de Ramadhan à travers les quatre coins de la wilaya ont effectué 744 interventions durant les deux premières semaines du mois sacré, ayant abouti à la saisie de près de 2,5 tonnes de produits avariés.

Ces interventions ont été effectuées dans les différentes communes de la wilaya, soit une moyenne de 50 interventions par jour. Ils ont établi au cours de ces opérations d'inspection inopinées qui ont touché toute sorte de commerce 140 procès-verbaux de poursuite judiciaire à l'encontre des contrevenants.

Les agents de la DCPE sont, comme de coutume, épaulés par les services de sécurité et les agents de contrôle d'hygiène des APC. Ils sont parvenus à la saisie de 2,4847 tonnes de produits impropres à la consommation pour une valeur financière de 1 023 905 dinars.

Ces opérations de contrôle et répression des fraudes se sont soldées par la fermeture temporaire et à titre préventif de 12 commerces dont des boucheries, magasins de confection de gâteaux, Zlabia, alimentation générale, vente de produits laitiers et plusieurs autres types de commerces. La grande partie des produits saisis concernent les viandes rouge, blanche, les merguez et les produits laitiers. Et pour faire face à aux mauvaises pratiques commerciales, à la fraude sur la qualité des produits de consommation mais, également sur le non-respect des prix pratiqués, la DCPE a mobilisé 180 agents soit 90 brigades répartis sur le territoire de la wilaya de Béjaïa. Concernant les infractions relevées lors des opérations d'inspection, on retrouve l'insalubrité des lieux, le non-respect de la chaîne de froid, le non-respect de l'innocuité des produits, produits impropre à la consommation, entre autres.

Ces actions de contrôle et de répression des fraudes, sont appuyées par des campagnes de sensibilisation et d'information dans les magasins, marchés et lieux publics pour la protection du consommateur.

Elles consistent en des conseils sur la conservation des aliments, la sensibilisation contre le gaspillage des produits alimentaires dont le pain, la réduction de la consommation du sucre, du sel, d'huile et du pain, les conditions de conservation des produits alimentaires et le respect des dates de péremption des produits.

N. Bensalem

DEPUIS LE DÉBUT DU RAMADHAN

Dix commerces fermés à Médéa

DANS son bilan couvrant l'activité d'inspection durant les deux premières décades du mois de ramadhan, la direction du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya de Médéa fait état de pas moins de 2437 commerces et prestataires de service contrôlés par les brigades mixtes constituées à cet effet.

Les différentes opérations de contrôle se sont soldées par la constatation de 358 infractions et la rédaction de 351 PV contre de commerçants contrevenants en application des dispositions relatives au respect des règles de qualité, en matière de répression des fraudes et des pratiques commerciales et anticoncurrentielles. Durant la période considérée, les brigades mixtes ont procédé à la fermeture de 10 commerces pour « pratiques dangereuses nuisant à la santé des citoyens » et à la saisie de l'équivalent de 1,3 tonne de produits avariés et impropres à la consommation en sus d'un montant de 232.900,00 DA pour défaut de facturation, est-il précisé. Par ailleurs et en application des instructions du ministère de tutelle et des autorités du pays visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, les services de la direction du commerce et de la promotion des exportations de Médéa ont organisé plusieurs convois de solidarité pour l'approvisionnement en produits divers les populations des zones reculées de la wilaya.

En outre, les mêmes services se sont attelés à assurer l'approvisionnement des marchés en produits de consommation et à la disponibilité de la viande rouge importée, des viandes provenant du Grand-Sud du pays à des prix compétitifs, des céréales et légumes secs, en veillant au respect de l'application des prix sur le terrain, notamment au niveau des marchés de proximité.

Les brigades mixtes ont aussi contribué au succès des campagnes de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation durant le mois sacré afin de réduire le gaspillage alimentaire, sillonnant toutes les communes de la wilaya.

Nabil B.

Le témoignahe de foi ou la Chahada (2)



LES ÉTOILES ET LES PLANÈTES – LE SOLEIL ET LA LUNE

Étudions d'abord la signification du mot «étoile» dans le Coran. Comme cela a été révélé dans le Coran, les étoiles désignées par les mots « necm » (étoile) et « kandil » (lampe) ont deux fonctions principales: elles sont à la fois une source de lumière et elles sont utilisées pour la navigation. Il est en particulier mentionné dans les versets décrivant le jour de la résurrection que la lumière des étoiles sera éteinte et deviendra faible. Par exemple, le mot « kandil » est utilisé lorsqu'il s'agit de décrire le Soleil, qui est aussi une étoile. Le même mot est utilisé lorsque l'on se réfère aux étoiles ornant le ciel. Cependant, il existe une très nette distinction entre les mots « nour » (lumière), qui est utilisé pour décrire la lune, et « kandil ». C'est donc de cette façon que les étoiles sont distinguées des autres objets projetant de la lumière. Ce fait, qui ne pouvait pas être connu il y a 14 siècles, est l'un des miracles du Coran.

Selon les versets du Coran, la deuxième fonction des étoiles est de servir de guide pour la navigation. Ces versets sont clairs en ce qui concerne la possibilité de déterminer la bonne direction avec la seule aide des étoiles. Le mot « necm » est utilisé dans chacun de ces versets. En effet, avant l'invention de la boussole - qui a joué un rôle prépondérant dans les découvertes géographiques du Moyen Âge - la navigation n'était possible que de nuit et ce, à l'aide des étoiles. Mais, comment les étoiles peuvent-elles nous indiquer la direction à suivre ? Cela n'est bien sûr possible que si elles sont rangées selon un certain ordre dans un endroit fixé pour chacune d'elles. Si une étoile apparaissait une nuit dans un endroit et une nuit dans un autre, il deviendrait alors impossible de se guider par rapport à elles. Dans un tel contexte, les endroits où apparaissent les étoiles dans le ciel ont une importance particulière. Allah le souligne dans le Coran : **«Non! ... Je jure par les positions des étoiles (dans le firmament). Et c'est vraiment un serment solennel, si vous saviez.»** (Sourate 56, L'évènement attendu, v. 75-76)

Il existe de nombreux versets du Coran qui mentionnent le Soleil et la Lune. Quand nous étudions les termes arabes, nous découvrons une propriété intéressante qui mérite d'être soulignée. Dans ces versets, les mots « sirac » (lampe) et « vahhac » (lumineux-ardent) sont utilisés pour caractériser le Soleil. Pour la Lune, au contraire, c'est le mot « mounir » (éclairant, brillant) qui est utilisé. Cela est dû au fait suivant: alors que le Soleil produit à la fois une énorme quantité de chaleur et de lumière suite aux réactions nucléaires qui se déclenchent à l'intérieur, la Lune ne fait que réfléchir la lumière qu'elle reçoit du Soleil. Les versets suivants font explicitement référence à cette distinction: **« N'avez-vous pas vu comment Dieu a créé sept cieux superposés et y a fait de la Lune une lumière et du Soleil une lampe ? »** (Sourate 71, Noé, v. 15-16)

« … construit au-dessus de vous sept (cieux) renforcés, (y) avons placé une lampe (le Soleil) très ardente. » (Sourate 78, Les prophètes, v. 12-13)

« Exalté soit Celui qui a placé au ciel des constellations et y a placé un luminaire (le Soleil) et aussi une lune éclairante ! » (Sourate 25, La différenciation absolue, v. 61)La différence qui existe entre le Soleil et la Lune est parfaitement évidente dans ces versets. L'un est décrit comme étant une source de lumière alors que l'autre comme étant simplement un agent reflétant la lumière. Il est strictement impossible qu'un tel détail ait été connu à ce moment-là. Il a fallu attendre des siècles avant que les hommes acquièrent cette connaissance. Par conséquent, le fait même que cette information soit déjà révélée dans le Coran est une preuve à elle seule pour dire que ce livre est sans aucun doute la révélation de Dieu.

Dans le « Mousnad », le Prophète a dit : Le prophète Nouh dit à son fils : « Je t'ordonne de dire souvent « La ilaha illallah », car si les sept cieux et les sept terres étaient mises sur un côté d'une balance, et « lâ ilâha illâ Allâh » était mise sur l'autre côté de la balance, « lâ ilâha illâ Allâh » pèserait plus lourd ".

Ses Mérites

Parmi ses mérites : le fait qu'il n'y a pas de voile entre elle - la parole « lâ ilâha illâ Allâh » - et Allah , mais elle traverse tous les voiles jusqu'à ce qu'elle arrive à Allah Tirmidhi a rapporté d'après Abou Houreyra que le Prophète a dit : « Lorsqu'un serviteur dit «lâ ilâha illâ Allâh» sincèrement, les portes du ciel s'ouvrent et elle monte jusqu'au trône d'Allah, à condition que le serviteur évite les grands péchés».

«Lâ ilâha illâ Allâh» sauve celui qui dit cette parole de l'enfer. Selon le recueil de hadiths authentiques de Mouslim, le Prophète entendit un muezzin dire : « Je témoigne qu'il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah ». Il dit alors : « Il est sorti de l'enfer.»

Et dans les deux recueils de hadiths authentiques, d'après Itbane, le Prophète a dit : «Allah a interdit l'enfer à celui qui dit «Lâ ilâha illâ Allâh» en recherchant la satisfaction d'Allah».

«Lâ ilâha illâ Allâh» est la meilleure et la plus importante invocation. Tirmidhi a rapporté que le Messager d'Allaha dit : «La meilleure invocation est «Lâ ilâha illâ Allâh» , et la meilleure demande est «Louange à Allah».

Celui qui dit cette parole sincèrement de son cœur sera la personne la plus heureuse de l'intercession du Messager d'Allah, dans le recueil de hadiths authentiques d'Al-Boukhari, Abou Houreyra a dit : «O Messager d'Allah ! Quel est celui qui sera le plus heureux de ton intercession le jour du jugement ?» Le Messager d'Allah répondit : «Je pensais, ô Abou Houreyra, que personne ne m'interrogerait à propos de ce hadith avant toi, car j'ai vu que tu donnes beaucoup d'importance aux hadiths ; celui qui sera le plus heureux de mon intercession le Jour du Jugement, est celui qui aura dit «lâ ilâha illâ Allâh» sincèrement de son cœur ».

Malgré toutes ses récompenses et ses mérites dans ce monde et dans l'autre, le musulman doit savoir que «lâ ilâha illâ Allâh» n'est pas acceptée tout simplement en la prononçant avec la langue, mais il faut accomplir ses droits et ses devoirs, ainsi que ses conditions qui ont été citées dans le Coran et la Sounnah ; Al-Hassan Al-Basri (qu'Allah lui fasse miséricorde) rapporte qu'on lui a dit : «Des gens disent : Celui qui dit La ilaha illallah entrera au paradis» ; il répondit alors : «Celui qui dit «La ilaha illallah» et accomplit ses droits et ses devoirs, entrera au paradis.»

Sa Signification

La parole d'unicité «lâ ilâha illâ Allâh» ne peut être acceptée sans que le serviteur n'accomplisse sa véritable signification et son but principal, qui est le refus du polythéisme (l'idolâtrie) et l'affirmation de l'unicité d'Allah et la croyance ferme en ce qu'elle renferme, de même que l'accomplissement de ses devoirs ; ainsi, le serviteur sera vraiment musulman et fera partie des gens de «lâ ilâha illâ Allâh».

Cette grande parole veut dire que tout ce qui est autre qu'Allah n'est pas un dieu, toute divinité autre que Lui est le pire mensonge, et affirmer qu'il y a d'autres divinités que Lui est la plus grande injustice et l'égarement le plus manifeste.

Allah a dit : **{ Et ce du fait qu'Allah est Lui Le Vrai, que ce qu'ils invoquent en dehors de Lui n'est que vain mensonge et qu'Allah est Lui Le Haut et Le Grand }**
[Sourate 22 - Verset 62]

Nous devons comprendre la signification de « lâ ilâha illâ Allâh », car tous les savants ont dit que prononcer cette parole sans comprendre sa signification et la mettre en pratique ne sert à rien ; comme Allah a dit : **{Ceux qu'ils invoquent en dehors d'Allah n'ont aucun pouvoir d'intercession sauf ceux qui ont attesté la vérité en pleine connaissance de cause}**



Les 40 nawawiya

2) Une explication de l'Islam, l'Iman et l'Ihsan

Il est rapporté sur l'autorité de Omar B. Al-Khattab (Que Dieu l'Agrée) qu'il a dit : *«Un jour, tandis que nous étions assis avec le Messager d'Allah (QSSSL) un homme est apparu devant nous. Ses vêtements miroitaient de blancs, ses cheveux étaient du plus sombre noir. Il ne laissait apparaître aucune trace de voyage alors qu'aucun de nous ne le connaissait ! Il avança jusqu'à ce qu'il s'asseye devant le prophète. Il posa ses genoux juxtaposés à ceux du Prophète et plaça ses mains sur ses cuisses.»* Puis il a dit : *«Ô Mouhammad ! Informe-moi sur l'Islam ?»* Alors le Messager d'Allah a dit : *«L'Islam, c'est témoigner qu'il n'y a pas d'autre divinité - à juste titre - excepté Allah (Achhadou Ane la Ilaha Illa Allah) et que Mouhammad est Son Messager (Wa Anâ Mohammadane Rassoulou Allah). C'est encore accomplir la prière, s'acquitter de la Zakât, jeûner le Ramadhan et effectuer le pèlerinage à la Mecque (pour celui qui le peut).»* Il a dit: *«Tu dis la vérité !»*

Omar a dit : *«Nous nous sommes étonnés, il l'interroge puis il l'approuve !»*



Puis (cet étranger) a dit : *«Informe-moi sur l'Iman (la foi) ?»*
Il a dit : *«C'est croire en Allah, en Ses Anges, en Ses Livres sacrés, en Ses Messagers, au Jour Dernier et en la prédestination.»*

Il a dit : *«Tu dis la vérité ! Informe-moi sur l'Ihsan (la bienfaisance/l'excellence) ?»*
Il a dit : *«C'est adorer Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas sache que Lui te voit.»* Il dit :*«Tu dis la vérité ! Alors, il dit : informes-moi de l'Heure ?»*
Le Messager d'Allah (QSSSL) a répondu, en disant : *«L'interrogé n'en connaît pas plus que celui qui l'interroge.»* Il dit : *«Parles-moi alors de ses signes»* Le Messager d'Allah (QSSSL) a dit : *«[Parmi] ses signes sont que la femme esclave donnera naissance à sa maîtresse (fille de son maître) et que les pauvres, nus et va-nu-pieds, les bergers, rivaliseront en élevant de grands bâtiments»*
L'étranger est parti, je suis resté un moment.
Le Prophète (QSSSL) m'a dit :*«Omar, sais-tu qui était la personne qui posait des questions ?»* J'ai répondu que Dieu et Son Messager savaient mieux.
Le Prophète (QSSSL) a dit : *«Cet homme est Djibrîl (l'Archange Gabriel) : Il est venu vous apprendre votre religion.»* Rapporté par Mouslim.

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



Par Cheikh Tahar Badaoui

DE LA LEGISLATION EN ISLAM

Il y a lieu de préciser à bon escient que le Saint Coran n'a en rien innové dans ce qu'il a apporté comme règles pratiques. Bien au contraire, dans bien des cas, ce Livre céleste a suivi les voies de changement qu'impliquent les règles sociologiques en choisissant parfois ce qu'il y avait de mieux en elles pour atteindre les objectifs recherchés. En effet, il n'y a aucune société humaine qui n'ait pas connu de vente et d'achat, de mariage et d'héritage ou de système pénal et autres moyens permettant de régler d'éventuels conflits ou de faire face aux diverses situations de l'heure.

Il en est ainsi de la société arabe qui avait, avant la venue de l'Islam et la Révélation du Saint Coran, des coutumes qui régissaient sa vie et ses affaires courantes et constituaient pour celles-ci, des garde-fous en cas d'infractions ou de litiges. Les arabes avaient déjà des us et coutumes, des règles et des croyances propres à eux. L'Islam en confirma beaucoup, de même qu'il en annula celles entachées de paganisme ou d'immoralité, et en remania certaines autres, sans que cela pour autant, ne lui soit préjudiciable aussi bien dans sa propre législation que dans son autonomie.

En effet, l'lslam par rapport à son impact sur la vie des hommes et les relations de bien être qu'il ne cesse de tisser entre eux, reste une religion du juste milieu, venue pour gérer les affaires des gens et pour concrétiser les idéaux de justice et de droit, et non pour remettre en cause, tout ce que les gens avaient comme lois et coutumes et en faire table rase, afin de bâtir sur leurs ruines, de nouvelles lois et règles, n'ayant rien à voir avec la nature innée de l'humanité, ou avec les lois de la sociologie.

Bien au contraire, l'lslam jugeait les choses en fonction de leur utilité et de leur nuisance. Ce qui était utile dans la loi des Arabes comme les serments et le prix du sang (cas d'homicide), il les a confirmés et en a fait partie intégrante de sa législation ; d'autre part, tout ce qui est nuisible pour la société, la famille et les biens, l'Islam l'a rejeté en proposant et souvent avec insistance aux gens, des solutions de rechange plus bénéfiques et mieux adéquates à leurs préoccupations de tous les jours.

C'est ainsi que Le Saint Coran se soulève furieusement contre certaines coutumes abominables qu'Il relate en ces termes : « Et ils assignent une partie (des biens) que Nous leur avons attribués à des divinités dont ils ignorent eux-mêmes l'existence. Par Allah, vous serez certes, interrogés sur ce que vous inventiez. Et ils assignent à Allah des filles ; Gloire et Pureté à Lui. Et à eux-mêmes, cependant, ce qu'ils désirent (des fils). Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux naissance d'une fille, son visage alors s'assombrit, et une rage profonde l'envahit. » (Sourate dite « Les abeilles » Versets 56 à 59.).

Quant à ce qui était corrigible ou susceptible d'être remanié, l'Islam l'a réformé pour le rendre plus utile pour les hommes. Cette religion, hormis son caractère immuable et dogmatique, jouit d'une aisance et d'une souplesse sans égal vis-à-vis de la compréhension de la personnalité humaine, ses penchants, ses tourments face à son environnement multidimensionnel. Il possède en effet, une autre façon de traiter les lois et coutumes qu'il trouva très ancrées dans la société nonobstant leur caractère nuisible. Il manifeste en outre son approbation, par rapport à cette législation préislamique du fait de leur usage très répandu, tout en instituant par ailleurs leur abrogation par la promulgation d'autres lois plus justes.

C'est ainsi qu'il a procédé avec le problème de l'esclavage et de l'exécution des prisonniers, pratique courante chez les Arabes. Pour ce qui est de l'esclavage, par exemple, l'Islam, ne l'a guère aboli d'une manière prompte et catégorique, il l'a en effet confirmé en raison de son ancrage dans les esprits des gens, tout en encourageant par ailleurs les mesures d'affranchissement, allant jusqu'à en faire un acte de piété et surtout un moyen d'expiation pour de nombreux péchés tels notamment : la violation des serments, les homicides involontaires, les infractions au jeûne du mois de Ramadan et les déclarations de divorce. Suivant cette logique, il a stimulé les gens à affranchir leurs esclaves en leur garantissant l'agrément du Seigneur Allah, Maître des Univers, qui se traduit par une vie de quiétude et de bonheur d'ici bas et dans l'Au-delà.

Pour ce qui est de l'exécution des prisonniers, l'Islam a confirmé cette pratique mais seulement dans le cadre de la loi du Talion à savoir : « Ame pour âme, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent etc. » pratique très ancrée à cette époque, et reconnue quand bien même par le Saint Coran, sans qu'il n'en fasse une législation définitive. Les règles que cette religion monothéiste a établies en ce sens, sont la libération par générosité sans contrepartie aucune, ou par le paiement de rançons déterminées par consentement tacite, telles qu'elles sont consignées dans la Sourate dite « Mohammed » Salut Divin Sur Lui, où sont traitées avec précision les lois relatives à la captivité.

L'Islam a, par ailleurs, abrogé certaines pratiques en vigueur dans la société arabe préislamique. Parmi celles-ci, figurent deux institutions à savoir : l'adoption et les droits d'héritage qui en résultaient. Le Saint Coran stipule avec force et éloquence à ce sujet:

« Allah n'a guère fait de vos enfants adoptifs, vos propres enfants (légitimes). Ce sont là des propos qui sortent seulement de votre bouche et Allah quant à Lui, Il dit Vrai et guide dans la voie droite. Appelez les du nom de leurs pères, c'est plus équitable devant Dieu. Mais si vous ne connaissez pas leurs pères, alors, considérez les comme vos frères en religion, ou tels vos alliés. » (Sourate dite « Al Ahzâb » ou « Les coalisés » Versets 4 et 5.). Cette disposition coranique a abrogé de ce fait, les droits d'héritage qui résultaient de l'adoption permise jusqu'alors. Il est dit par ailleurs dans le Saint Coran, complétant l'idée maîtresse signalée plus haut : « Cependant, ceux qui sont liés par la parenté ont priorité, les uns envers les autres, d'après le Livre d'Allah. ». Sourate dite « Al Anfal » ou « le Butin » (Verset 75). A préciser ici, qu'après Son émigration solennelle à Médina, le Saint Prophète unifia les émigrés venant de la Mecque, persécutés par les idolâtres et païens, vivant aux alentours de ce Temple Sacré, avec les citoyens de Médina, de telle sorte que, grâce à cette fraternité noble et désintéressée, le Mecquois héritait du Médinois et vice-versa, jusqu'à l'abrogation définitive de cette pratique par l'injonction coranique susvisée.

Quant aux règles que l'Islam a remaniées il y a la coutume de délaissement de la femme par son époux. En effet, c'est après que le Saint Coran fût révélé, et ce, depuis fort longtemps, que se pose le problème qui nécessita la Révélation de Versets à ce sujet.

C'était dire que le statut personnel de la société arabe, était encore en vigueur parmi les musulmans et ce bien après la venue bénie du Prophète, Salut et Bénédiction Sur Lui.

A l'origine de cette affaire, un compagnon « Aws Ibn Essamet », fit le serment de délaisser son épouse, puis regretta son acte. Son épouse « Khawla bent Thaâlaba » exposa leur cas au Messager de Dieu, Salut Divin Sur Lui. Il lui répondit par Sa logique lumineuse qu'elle lui était désormais interdite.

Elle contesta cette décision et lui répliqua avec amertume : «Ô Messager de Dieu ! Il n'a guère prononcé le divorce. Il a dit seulement que j'étais devenue pour lui telle le dos de sa mère. ». Mais le Prophète, maintient son verdict.

kebbeh libanaise



Ingrédients

- 250 gr de boul gour
- 500 gr de steak haché
- Sel
- Poivre
- 4 épices (cardamome noire moulu, cannelle, coriandre moulue, clou de girofle moulu)
- 3 oignons moyens
- 4 cuillères à soupe d'huile
- Huile pour friture

Les étapes

- Faire trempez le boul gour dans de l'eau froide pendant 3 à 4 heures.
- L'égoutter en le pressant entre vos mains pour se débarrasser de l'eau.
- Mettre dans le robot, 250 gr de viande, sel, poivre et un peu des 4 épices.
- Faire tourner le robot pendant 3 minutes.
- Ajoutez le boul gour et faire tourner le robot pendant 5 minutes.
- Ajoutez un peu d'eau si c'est nécessaire.
- Faite avec ce dernier mélange 18 boulettes et réservez au frais.
- Faire revenir les oignons dans l'huile pendant 5 minutes en remuant de temps en temps.
- Ajoutez 250 gr de viande hachée, sel, poivre, et 1 cuillère à café des 4 épices.
- Faire revenir jusqu'à ce que la viande change de couleur en l'écrasant avec une cuillère en bois.
- Retirez les boulettes du frais et formez un trou dans chaque boulette.
- Mettre un peu de farce et fermez en soudant l'ouverture avec le pouce et l'index.
- Donnez à vos boules une belle forme ovale les extrémités doivent êtres pointues.

Carotte mcharmla



Ingrédients:

- 500g de carottes
- 3 cas d'huile
- sel, poivre
- 1/2 courgette râpée
- de l'huile
- carvi (karwiya)
- 1 1 cas de vinaigre

Les étapes

couper des carotte en rondelle les faire bouillir.



Une fois cuites les assaisonnés : huile d'olive sel poivre karvi(karwiya) olives vertes effilées thon a l'huile œuf 1cac de harissa.

MÉTHODE DE PRÉPARATION:

Couper les carottes en rondelles, les faire cuire dans l'eau bouillante salée.

-Piler l'ail, mélanger aux épices et diluer avec 1 cas d'eau, puis faire revenir le tout dans l'huile.

-Ajouter les rondelles de carottes cuites.

-Couvrir et laisser cuire encore quelques minutes a petit feu, puis arroser de vinaigre

Tadjine Zitoun au poulet :



Ingrédient

- Un poulet
- L'oignon
- Olive verte dénoyautées.
- Champignon. Sel poivre gingembre.
- Faire revenir les morceaux de poulet dans du smen.

Les étapes

Rajouter un oignon émincé sel 1/2cac poivre 1/2 CAC de gingembre sel laisser mijoter puis rajouter des champignon entier laisser mijoter encore et rajouter de l'eau à niveau.
Cuire. Prélever un peu de sauce rajouter 1 cas de farine et remettre sur le feu pour réduire la sauce et mettre des olives verte dénoyautées préalablement bouillies deux fois.
Bb: vous pouvez rajouter des carottes coupées en rondelles **A.H**

Jus de citron – cherbet

Ingrédients:

- 5 gros citrons (4 pour le sirop et un pour la garniture)
- Zest d'1/2 citron (facultatif)
- 2 ½ tasses de sucre

Instructions de Préparation:
Dans une grande casserole, mettre le jus de 4 citrons pressés, le zeste d'1/2 citron (réserver le citron), l'eau et le sucre. Faire cuire sur feux doux pendant environ 1h 1/2 ou jusqu'à ce que le jus soit réduit d'1/3 et le zeste commence à prendre la couleur orange. Couper le citron réservé en deux et trancher quatre fines lanières et réserver pour la décoration. Dans un mortier, presser le reste du citron et réduire les deux moitiés du citron afin de faire libérer les huiles du citron de la peau. Presser le jus du citron et le sirop dans un pichet. Ajouter de l'eau et/ou du sucre selon le goût. Ajouter de la glace, les lanières de citron, bâton de cannelle et les clous de girofles.



Bourek a la pâte cuit au four:



Ingrédients

- Un œuf.
- Un verre a thé de smen fondu
- Un verre a thé de lait tiède.
- 1cac de levure de boulanger.
- Une pincée de sel
- Ramasser avec de la farine. La pâte doit être souple
- 1 citron

Les étapes

- Former des boule de la taille d'un œuf. Huiler généreusement votre plan de travail. Prenez une boule étalez en bande verticalement le plus fin possible.
- Mettre votre farce au choix (Oignon viande hachée sel poivre œuf fromage fondu persil) y déposer un peu et former un triangle en répétant la même chose jusqu'en haut de la bande verticale.
- Comme pour les samoussa. Badigeonner d'œuf parsemé de grain de Nigel. Cuire 180 degre

Khobz tadjine(matkouh)







Ingrédients

- farine semoule. 500g de farine
- 200 g de semoule fine
- 1cas de sel d'un côté.
- Graine pour pain Nigel et fenouil
- 1cas de levure de boulanger d'un autre côté
- 1cas de sucre ramasser à l'eau tiède et pétrir tout en incorporant de l'eau petit

a petit jusqu'à obstination d'une pâte souple et très molle.

- Un verre moitie beurre fondu moitie huile sans goût
- Un sachet de levure chimique
- Une pince de sel

La préparation

- Laisser reposer 1 h. Sur un grand torchon parsemer de la semoule fine
- Versez dans un moule huilé
- Diviser la pâte en deux à trois boules
- Aplatir rajouter par-dessus de la semoule fine
- Couvrir et laisser lever
- Cuire sur un tajine des deux côtés

Jus de fraise:

Jus de fraise: broyer la fraise rajoutée un jus de citron du sucre et l'eau selon le goût. Vous pouvez filtrer la préparation ou la consommer comme telle

CHLEF

Plus de 300.000 repas distribués durant ramadhan

Plus de 300.000 repas de l'Iftar (rupture du jeûne) ont été distribués à Chlef, au profit de passants et nécessiteux, depuis le début du mois de ramadhan, a fait savoir, dimanche, la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya.

A ce titre, Kamel Benredjem, directeur du secteur, a annoncé que « les trois premières semaines du mois de ramadhan ont vu la distribution de 309.180 repas de l'Iftar aux nécessiteux et aux passants, soit une moyenne de 15.000 repas/Jour », soulignant que ce nombre de repas a été distribué dans 46 restaurants ouverts à travers 23 communes.

A ce propos, le responsable a salué l'élan de solidarité exprimé par les citoyens de Chlef, notamment les jeunes, en matière d'encadrement et de distribution des repas, mais aussi de collecte des aides et des denrées nécessaires à la préparation de l'Iftar.

M. Benredjem a aussi assuré le respect des conditions d'hygiène et de santé publique par les initiateurs de ces opérations de solidarité, informant que la commission mixte de wilaya et les cellules de proximité ont programmé, à ce jour, plus de 40 visites d'inspection des lieux et pour s'assurer des conditions de préparation des repas.

Le DASS de Chlef a rappelé, à l'occasion, l'instruction de la wilaya portant interdiction de la distribution des repas de l'Iftar aux bords des routes, particulièrement nationales et l'autoroute Est-Ouest, afin d'éviter d'éventuels accidents et de garantir le bon déroulement des opérations de bénévolat.

Il est à noter l'organisation par la DASS, en coordination avec la direction locale des affaires religieuses et des wakfs, de la 4e édition du concours de mémorisation et de récitation du Coran au profit des enfants et élèves des établissements spécialisés du secteur, ayant enregistré la qualification de sept candidats de la wilaya sur un total de 49 qualifiés aux épreuves finales prévues à Alger, selon les organisateurs.

R.R

CHIRURGIE DE LA CATARACTE À BATNA

242 interventions effectuées avec succès

AU TOTAL, 242 interventions chirurgicales ont été effectuées avec succès sur la cataracte dans le cadre des 3èmes journées d'ophtalmologie organisées du 28 au 30 mars courant à l'EPH « Mustapha Ben Boulaïd » de la ville d'Arris. C'est ce qu'a indiqué, dimanche, Hamdi Chagouri, directeur de la santé.

A ce propos, le même responsable, a précisé que les bénéficiaires de ces interventions dans le cadre de ces journées initiées avec le concours de l'APW de Batna sont des patients des 15 communes des daïras montagneuses d'Arris, Ichemoul, Theniet El Abed, T'kout, Menaâ et de Bouzina.

En outre, Hamdi Chagouri, a expliqué que les interventions ont été réalisées par un staff médical spécialisé du CHU de Batna dirigé par le Pr. Mohamed El Fateh Rougui, chef du service d'ophtalmologie et ce, dans le cadre d'un jumelage avec l'EPH d' Arris-1. Soixante patients présentant des cas compliqués sur les 302 initialement programmés seront pris en charge au travers de la programmation de leurs interventions sur la cataracte au service spécialisé du CHU de Batna, a assuré selon la même source.

De son côté, le président de la commission de la santé à l'APW, Haroune Chaabane, a souligné que ces journées ont été précédées par des consultations de dépistage de la cataracte effectuées du 21 au 23 mars courant à l'EPH d'Arris au profit de 604 personnes des habitants des communes concernées.

Les deux précédentes éditions de ces journées avaient concerné les malades habitant les régions de Barika et N'gaous et leurs alentours.

R.R

OUVRAGES HYDRAULIQUES À GHARDAÏA

Plus d'une centaine désinfectée durant le premier trimestre

Dans le cadre d'une opération de maintenance, de contrôle et de prévention contre les maladies à transmission hydrique (MTH), pas moins de 102 ouvrages hydrauliques ont été nettoyés, désinfectés et chaulés par les services de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Ghardaïa, durant le premier trimestre de l'année 2024. C'est ce qu'a annoncé, avant-hier, Slimane Ouled Ali, chargé de communication de l'agence locale de l'ADE



A ce propos, le même responsable a déclaré que ces ouvrages hydrauliques composés essentiellement de quatre stations de pompages et de 98 châteaux et réservoirs d'eau potable répartis sur les dix communes de la wilaya ont été désinfectés durant le premier trimestre de l'année en cours,

Cette opération récurrente est effectuée deux fois par an par l'entreprise pour entretenir les ouvrages hydrauliques, éviter les pertes d'eau dans cette zone aride et de veiller sur la qualité de l'eau potable distribuée quotidiennement aux abonnés et sa gestion, a-t-il expliqué, ajoutant que le laboratoire central de l'unité, effectue régulièrement des tests de contrôle de qualité de l'eau afin de préserver la santé publique.

Il a en outre expliqué qu'un total de 37.988 tests chlore ont été effectués en 2023 dans les différents ouvrages hydrauliques et 27.640 autres chez les abonnés au niveau des compteurs afin de s'assurer de la conformité des paramètres de la qualité de l'eau potable distribuée.

Rappelant également que le même laboratoire a également effectué, durant la même période, 4.618 tests physico-chimiques et 4.628 tests bactériologiques.

Dans l'objectif de préserver cette ressource vitale, l'ADE de Ghardaïa a mis en place un plan à l'effet d'améliorer les performances techniques des réseaux d'eau potable par la réduction des fuites.

Des équipes spécialisées dans le domaine de la recherche de fuites balaient plus de 1.024 km linéaire du réseau de distribution de l'eau potable et plus de 15 km de réseau d'adduction à travers la wilaya, a indiqué le même responsable.

Ce plan d'amélioration de la gestion de cette ressource a permis de réduire « considérablement » le temps de la détection de fuites ainsi que le volume des pertes, a-t-il poursuivi, signalant que l'objectif est d'assurer l'amélioration des prestations de services et la disponibilité d'eau potable en 24H/24. Pas moins de 11.990 fuites ont été détectées et réparées sur le réseau d'alimentation en eau potable durant l'année précédente, ayant ainsi permis d'économiser près de 35.992 M3 d'eau, selon les données de l'entreprise.

L'ADE de Ghardaïa, qui a hérité de 17 forages en 1962, gère actuellement un réseau de distribution de 1.020 km linaires, avec 127 forages et 99 réservoirs et châteaux d'eau d'une capacité de 115.050 M3, assurant une dotation de 452 litres/habitant/jour.

La wilaya enregistre un taux de 98% de raccordement au réseau d'eau potable, avec un total de 111.587 abonnés.

R.R

BÉNI ABBÈS

Plusieurs projets de développement à Igli

DANS LE but d'améliorer le cadre de vie des habitants de la commune d'Igli, à Béni Abbès, plusieurs projets de développement, tous secteurs confondus sont en cours de réalisation dans celle-ci, ont fait savoir des services de la wilaya.

Située à 77 km au nord de la wilaya de Béni-Abbès, la commune d'Igli a ainsi bénéficié de plusieurs projets dont notamment le lancement d'un chantier de réalisation de 40 logements public locatif (LPL), pour répondre aux besoins des citoyens en ce type d'habitat, ont indiqué les mêmes services.

Une enveloppe financière de plus d'un milliard dinars, incluant les travaux de voirie et divers réseaux (VRD), a été consacrée à ce projet. S'agissant du secteur de l'Education nationale, un lycée de 800 places pédagogiques, doté d'un internat de 200 lits est également en cours de construction au chef-lieu de la commune, avec un financement de plus de 428 millions dinars, dans le but de renforcer les infrastructures de l'enseignement secondaire dans la région, a précisé la même source.

Selon les services de la wilaya, le secteur de l'Education nationale a été également renforcé par la réception d'une nouvelle classe au niveau de l'école primaire « Akal Slimane », qui sera dotée dès la prochaine rentrée scolaire de plusieurs équipements pédagogiques, de chauffage et de climatisation, dans la perspective de moderniser le volet pédagogique dans ce palier de l'enseignement, et de renforcer les capacités d'accueil de cet établissement scolaire.

Un espace de loisir et de repos de plusieurs milliers de mètres-carrés est également en chantier au chef-lieu de cette commune pour assurer aux habitants un lieu de détente.

Deux aires de jeux sportifs pour un coût de plus de 10 millions dinars, sont en voie de réalisation et d'équipement au chef-lieu de la commune d'Igli et dans la localité de « Mazzer », située à quelque encablures d'Igli, dans le cadre de la promotion des activités sportives en milieu juvénile, a fait savoir la même source.

R.R

CLÔTURE DU 13E FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE LA CHANSON CHAABI

Quatre jeunes talents récompensés

Quatre jeunes talents ont été récompensés lors d'une cérémonie de remise de prix en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, à la 13e édition du Festival national de la chanson chaâbi. L'événement s'est achevé hier soir au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, après cinq jours de compétition et de célébration de ce genre musical.

Après d'intenses délibérations, le jury du 13e Festival national de la chanson populaire a dévoilé ce soir le nom des lauréats tant attendus. Le jury, présidé par Bouafia Mustapha et composé de Yacine Chahlal, Sid Ali Driss, Abdelkader Rezkellah et Nacer Mokdad, a décerné le grand prix à Lounissi Mohamed Yacine de la ville de Ain Defla. Le deuxième prix a été remporté par Marwa Larabi de Blida, le troisième par Belkacem Kadri de Bejaia et le prix du jury par Sabria Bouadjadj de Mostaganem.

Les quatre lauréats ont reçu des récompenses financières, avec 300 000 DA pour le premier prix, 200 000 DA pour le deuxième, et 100 000 DA pour le troisième et le quatrième prix. En plus des attestations, des mandoles ont également été remis aux lauréats, par le commissaire du festival, Abdelkader Bendamèche.

Le jury a annoncé sa décision concernant le choix des lauréats. « Nous avons évalué 17 candidats provenant de 12 wilayas, sélectionnés lors de la première phase. Les candidats retenus ont suivi des cours portant sur divers aspects de la chanson chaabi, tant sur le plan artistique que littéraire, ainsi que sur les règles du concours, accompagnés par des enseignants expérimentés », a-t-il précisé.

« Nous avons travaillé avec précision et en toute liberté, dans le respect du secret des délibérations. Nous avons basé son évaluation sur plusieurs critères importants, à savoir les capacités vocales, les connaissance et mémorisation du texte, la maîtrise de l'interprétation du texte, la maîtrise du rythme, l'originalité du texte et de la mélodie, la présence scénique et personnalité de l'interprète et la tenue vestimentaire du candidats ». Le jury a tenu à souligner le niveau élevé des participants, tous méritant d'être récompensés. Cependant, « les règles du concours imposent de désigner des gagnants ». Cette édition était dédiée à la mémoire du Cheikh El Hadj Menouar, une figure légendaire de la chanson chaâbi. À cette occasion, un vibrant hommage lui a été rendu par la ministre de la Culture et des Arts, qui a remis un trophée à sa famille. Une prestation de l'orchestre dirigé par El Hadi El Anqa a rendu hommage au Cheikh El Hadj Menouar. Ensuite, un film documentaire retraçant sa vie et sa carrière a été projeté.



Trois figures emblématiques de la chanson chaâbi, à savoir Cheikh Abderrahmane El Kobi, Cheikh Kamel Bourdib et Cheikh Mehdi Tamach, ont été honorées pour leur parcours exemplaire, qui a été mis en valeur lors d'une projection.

Les 17 candidats participants à cette édition ont, ensuite pris le relai pour interpréter « Falestine » (Palestine) d'Amar Ezzahi en solidarité avec Gaza et en hommage au peuple palestinien qui endure depuis plusieurs mois des crimes de guerre.

Les organisateurs du festival ont d'ores et déjà annoncé l'ouverture des candidatures pour la 14ème édition. La date de la prochaine édition n'a pas encore été dévoilée, mais les artistes en herbe et les passionnés de chanson populaire peuvent dès à présent se préparer à tenter leur chance.

La soirée s'est terminée en beauté avec la prestation du Cheikh Hsissen Saâdi, l'un des rares artistes gauchers dans le monde du chaabi. Il a gratifié les présents par de magnifique chansons à l'exemple « In Qarabou Ah » de Dahmane Ben Achour. Il a été, ensuite, honoré pour son parcours et son talent toujours intact.

Les organisateurs ont, à la fin, annoncé l'ouverture des candidatures pour la 14e édition dont la date n'a pas encore été dévoilée. La clôture du festival s'est déroulée en présence du président du Conseil national des droits de l'homme, du commissaire du festival, des figures de la culture et des arts, et des artistes renommés du chaabi.

Meriem Djouder

PRIX DU MEILLEUR POÈME EN ÉLOGE AU PROPHÈTE MOHAMMED

Distinction des lauréats de la 2e édition



LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé, dans la nuit de dimanche à lundi, la cérémonie de clôture de la 2ème édition du concours du prix "du meilleur poème en éloge au Prophète Mohammed", organisée par le ministère à l'occasion du mois de Ramadhan en collaboration avec l'Etablissement public de télévision (EPTV).

La cérémonie de clôture s'est déroulée au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, et du président du Conseil supérieur soufi en Palestine, Mohamed Abdelkrim Nadjem, en sus des cadres et représentants de divers ministères et instances publiques.

Le Jury de cette édition a décerné le premier prix au poète Nadir Tayyar de la wilaya de Constantine dans la catégorie Fasih (poésie classique), tandis que la deuxième place est revenue à Ahmed Boufathta de Jijel, et la troisième place au poète Khalil Abbas de Tébessa.

Dans la poésie du genre Malhoune le premier prix est revenu au poète Kouizi Farouk de la wilaya d'El Meghaier, le deuxième prix au poète Sassoua Ahmed de la wilaya de Tiaret et le troisième au poète Kacem Chikhaoui de la wilaya de Tissemssilt. Le jury de ce concours a également été distingué à cette occasion.

Lancée, début février dernier, à l'initiative du ministère de la Culture et des Arts, cette 2e édition du concours du "meilleur poème en éloge au Prophète Mohamed (QLSSSL)" était ouverte à tous les poètes algériens, dans les catégories Fasih et Malhoune, à condition que le poème soit inédit, écrit pour le concours et jamais publié auparavant.

Le concours s'est déroulé en 4 tours pour le grand Prix dans chaque catégorie, Fasih et Malhoune, sous la supervision du jury, présidé par l'universitaire Ali Melahi et composé de Mecheri Benkhelifa, Lakhdar Felous, Boulerbah Othmani et Khaled Chahlal.

R. C.

GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR DU ROMAN

Le dépôt de candidatures avant le 15 avril

LES ÉDITEURS, candidats au 7e Grand prix Assia-Djebar du roman, sont appelés à déposer les ouvrages de leurs auteurs avant le 15 avril prochain, a indiqué un communiqué de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep), organisateur de ce prix littéraire.

Le dépôt des ouvrages (9 exemplaires de chaque titre) choisis par les éditeurs pour concourir à ce prix, doit s'effectuer au niveau du siège de l'Anep (50, rue Khelifa-Boukhalfa, boîte postale 355, Alger), avant le 15 avril prochain.

Les ouvrages en lice pour ce prix qui récompense les romans écrits en arabe, en tamazight et en français doivent être publiés par les maisons d'édition algériennes entre le 14 avril 2022 et le 15 avril 2024, selon les organisateurs qui exigent également que les œuvres ne soient pas déjà primées.

Le jury, présidé par l'universitaire et spécialiste du patrimoine et de la littérature populaire Abdelhamid Bourayou compte des critiques, traducteurs, universitaires, poètes dont la critique et universitaire Amina Belala, la poétesse et traductrice Lamis Saidi, le journaliste et écrivain Ahmed Ayad et le chercheur universitaire Mohamed Ouzegla.

Créé en 2015, le Grand prix Assia-Djebar, du nom de la romancière algérienne Fatima-Zohra Imalhayèn (1936-2015), récompense les meilleures œuvres de fiction (en arabe, en tamazight et en français), éditées en Algérie et écrites par des auteurs algériens.

R. C.



LIGA ESPAGNOLE

Le Betis a pris sa décision pour Nabil Fekir

RECRUTÉ en 2019 par le Betis, Nabil Fekir a donné satisfaction à tous les niveaux aux Andalous. Mais cet été, les deux parties arrivent à un tournant. Un champion du monde au Betis. En 2019, l'écurie andalouse s'est frottée les mains après l'arrivée de Nabil Fekir. Capitaine et leader de l'Olympique Lyonnais, le Français a accepté de rejoindre le Real Betis Balompié, un peu à la surprise générale. Malgré l'échec de son transfert à Liverpool un an avant, beaucoup le voyaient rejoindre un club d'un autre calibre. Mais le natif de Lyon a été convaincu par le projet sévillan. Quand vous lui posez la question, il avoue ne pas regretter, lui qui se sent bien là-bas aussi bien sur le rectangle vert qu'avec sa famille. Malgré tout, le nom de Fekir a souvent été cité quand est venu l'heure du mercato. Il a notamment été lié un temps au FC Barcelone. L'hiver dernier, il a été dragué par l'Arabie saoudite. Al-Hilal, Al-Nassr et Al-Ittihad ont tous approché le champion du monde 2018, plutôt réceptif. Et c'est le club de Karim Benzema qui a été tout proche de s'attacher ses services comme expliqué sur le site. Mais l'écurie basée à Djeddah n'est pas parvenue à se séparer de Jota (un joueur extracommunautaire, ndlr) dans les temps et n'a pas pu boucler le dossier Fekir. Ce dernier est donc resté à Séville.Mais depuis quelques jours, son avenir est à nouveau au centre des débats. Ce lundi, Estadio Deportivo explique que le Betis a pris sa décision et va se séparer du Français de 30 ans cet été. Malgré ses qualités sportives et humaines, et son engagement important, les dirigeants espagnols estiment qu'il est temps de passer à autre chose, d'autant qu'il a enchaîné les blessures (12 matches cette saison, 2 assists). Ils vont donc écouter les offres pour lui et tenter de remplir leurs caisses, tout en se séparant d'un gros salaire. ED précise que le prix de départ du footballeur a été fixé à 20 millions d'euros. Un montant équivalent à celui réclamé cet hiver comme révélé par nos soins. Où Fekir va-t-il jouer ? La semaine dernière, FotoMaç a révélé Galatasaray apprécie beaucoup le joueur et ompte se positionner. Mais les Turcs vont devoir avoir de solides arguments pour le convaincre car la priorité du joueur est toujours de rejoindre la Saudi Pro League. D'ailleurs, Estadio Deportivo indique que le club andalou est persuadé de recevoir des offres saoudiennes pour Nabil Fekir. Un joueur sous contrat jusqu'en 2026 qui devrait donc changer d'air durant le prochain marché des transferts estival. Il ne reste plus qu'à connaître sa future destination.

APRÈS SA TERRIBLE BOURDE CONTRE L'AS MONACO :

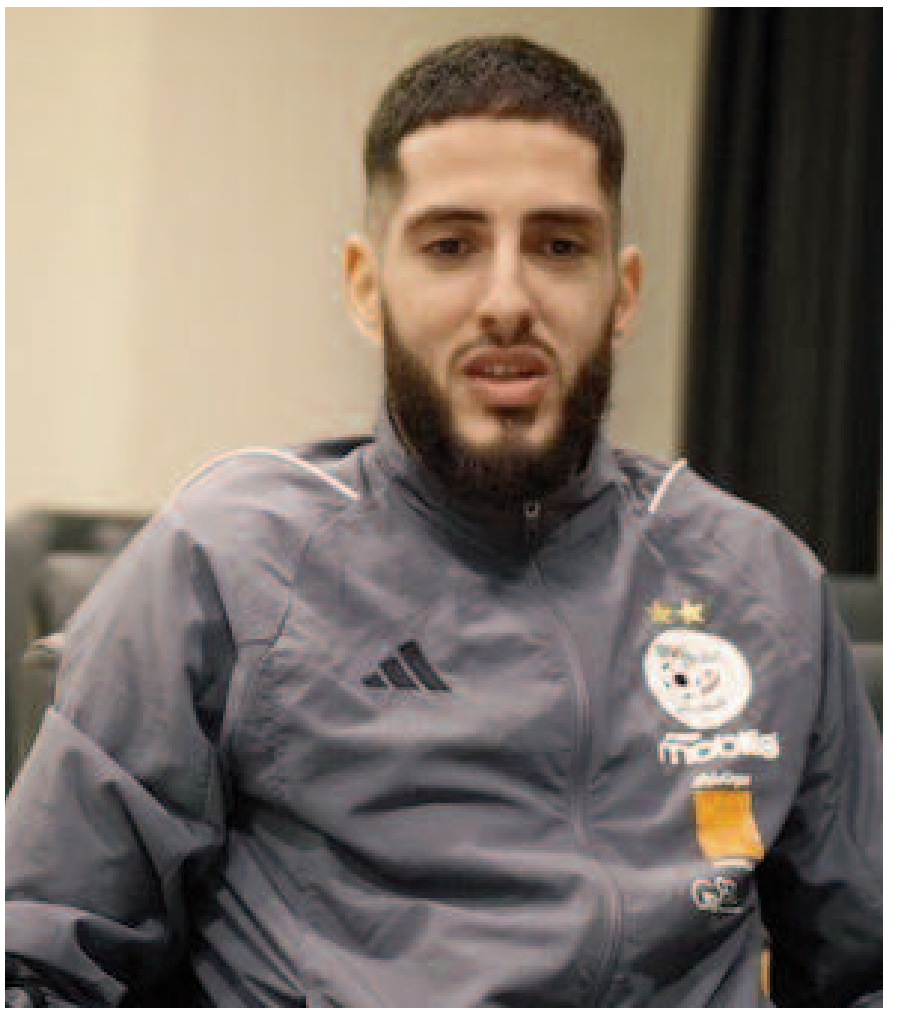
Les excuses émouvantes d'Oukidja

ALEXANDRE OUKIDJA, le gardien du FC Metz, a fait de grosses excuses à ses coéquipiers après la rencontre contre Monaco. Dimanche après-midi, le FC Metz a sombré à domicile contre l'AS Monaco (2-5). De son côté, Alexandre Oukidja a vécu une soirée compliquée puisqu'il est fautif sur le quatrième but monégasque. Servi sous pression, l'ancien international algérien a tenté une talonnade afin de retrouver son coéquipier. Mais celle-ci a été contrée par Folarin Balogun qui en a profité pour marquer. Une terrible bourde pour le portier messin, qui a présenté ses excuses après la rencontre au micro de Prime Vidéo. Pire, le gardien de 35 ans accepte déjà les futures critiques et insultes : «Je fais tout simplement n'importe quoi et ça met dedans mon équipe malgré qu'on perdait déjà 3-0. Moi personnellement, je les ai abandonnés. J'assume entièrement cette erreur. C'est un match à oublier parce que des défaites comme ça 5-2 bien sûr que ça fait mal. Que je sois critiqué et insulté, c'est normal, je vais les assumer. C'est pour les jeunes qui va falloir être costaud mentalement. Mais dans tous les cas, on est une équipe qui lâchera pas» a-t-il conclu. Pour rappel, avec 23 points au compteur, Metz est avant-dernier et voit le maintien s'éloigner semaine après semaine.

YACINE BENZIA, INTERNATIONAL ALGÉRIEN À FAF-TV :

«Mon retour signe le début d'une très belle histoire avec les Verts»

L'attaquant de l'équipe nationale de football, Yacine Benzia, auteur de trois buts en deux matchs face à la Bolivie et Afrique du Sud lors du Tournoi FIFA Series-2024 organisé en Algérie, a estimé que son retour en sélection «signe le début d'une très belle histoire avec les Verts», appelant les supporters algériens à s'unir autour de leur sélection en prévision des échéances à venir.



«Je suis fier d'être de retour, car cela fait cinq ans et demi que je n'ai pas été appelé en équipe nationale. J'ai fait de gros efforts et j'ai surmonté de nombreux défis, mais je n'ai jamais perdu espoir. Mon objectif principal était de revenir en équipe nationale. Marquer des buts avec l'équipe nationale à mon retour m'a rendu très heureux.», a déclaré l'attaquant du club Azerbaïdjanais Qaraba? FK dans un entretien accordé à FAF TV. Le nouvel attaquant des «Verts» a décrit sa première entrée au centre technique de Sidi Moussa, sous la conduite du sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic, comme «pleine de nostalgie en raison de la longue absence», soulignant que son adaptation au sei n du groupe s'est effectuée dans la meilleure des manières. «Je me suis vite senti impliqué avec mes collègues car je connais bien le lieu et un certain nombre de joueurs et d'entraîneurs. Il y a eu des moments qui m'ont fait chaud au cœur et j'étais soulagé de mon retour. C'était un défi personnel. Je travaille dur et je m'entraîne tous les jours, et quand je vois les résultats de mon travail, cela me motive à faire un plus grand effort», a-t-il dit. Le joueur de 29 ans a également ajouté : «je traverse actuellement une période de transition. Il y a des années, je me considérais comme l'un des jeunes joueurs de l'équipe nationale, mais maintenant je me trouve entre la jeune génération et l'ancienne génération.». Revenant sur le tragique accident de la route qui a failli lui coûter la vie, Benzia a déclaré : «c'était des moments très difficiles et tristes, mais je crois en la volonté et le destin de Dieu. Nous faisons des erreurs dans la vie, mais nous essayons toujours de les rectifier. Heureusement, j'étais entouré de ma famille, de mes amis proches et de mon agent. Ils ont tous contribué à me soutenir, ce qui m'a beaucoup aidé à surmonter cette épreuve.». L'attaquant algérien qui a été sacré champion d'Azerbaïdjan avec son club, a disputé les deux derniers matches amicaux des «Verts» pen dant la trêve de mars dernier. Il a mené les «Verts» à la victoire contre la Bolivie (3-2), puis au match nul contre l'Afrique du Sud (3-3), au cours duquel il a inscrit deux buts, dont un réussi suite à un magnifique geste acrobatique. A noter que Yassine Benzia, l'ancien joueur de l'Olympique Lyonnais, a été absent de l'équipe nationale pendant six ans, puisque sa dernière convocation remonte à 2018, alors qu'il évoluait dans les rangs du club turc de Fenerbahçe.

APRÈS LE DERNIER LOSC – RC LENS

«Je n'oublierais jamais ce sentiment incroyable», lance Nabil Bentaleb

VENDREDI DERNIER, Nabil Bentaleb a vécu son premier derby victorieux avec le LOSC chez les professionnels. Le premier devant son public. Il était ainsi particulièrement touché au coup de sifflet final. Cela fait plusieurs mois désormais que Nabil Bentaleb a retrouvé les couleurs de son club de cœur, le LOSC. Le 08 octobre dernier, à Lens, il n'avait pu profiter du Derby du Nord, ne foulant le gazon que pendant trois petites minutes et contraint de se satisfaire du point de nul. Ce vendredi, la fête était des plus intenses suite au succès empoché par les Dogues face au RC Lens (2-1) et l'international algérien a savouré : « On avait à cœur d'obtenir ce bon résultat à domicile. On a pu obtenir les trois points et cette victoire contre les Lensois, c'est vraiment fantastique, répond-il. J'avais déjà joué des derbys entre le LOSC et Lens, mais avec les jeunes. Là, dans le stade, avec tous nos supporters, c'était incroyable. C'est un sentiment que je n'oublierais jamais. C'était juste incroyable. Vous l'avez vu par vous-mêmes, l'ambiance était juste incroyable. » S'il peut savourer autant, c'est parce que le LOSC a réalisé une prestation de haute volée et au cœur de ce jeu lillois, il a particulièrement brillé. Ses mérites ont été vantés par son coach. Nabil Bentaleb (29 ans), quant à lui, met en lumière le collectif : « Je pense que c'est notre courage qui a fait la différence. Malgré les enjeux, on a essayé d'imposer notre style de jeu, en première période notamment. On a eu beaucoup de courage dans notre jeu et dans nos sorties de balle et je pense qu'on leur a posé beaucoup de problèmes. En deuxième, on a d'abord essayé d'être solide et de bétonner. La deuxième a été un peu plus ouverte mais on a quand même réussi à se créer pas mal de situations pour faire la différence. C'est notre courage qui a fait cette différence. On s'est battu en tant qu'équipe », souligne-t-il. Cette différence, c'est peut-être aussi le fait de jouer à domicile, là où le LOSC ne s'est incliné qu'à une seule et unique reprise depuis août 2022. La Decathlon Arena – Stade Pierre Mauroy est devenu une forteresse : « On est poussé par le douzième homme.

On a cette confiance, mais c'est vrai que c'est dur de l'expliquer. Je ne saurais pas vraiment vous dire. On a réussi un peu à corriger sur ce qu'il se passait à l'extérieur. Il nous reste trois matchs à l'extérieur et on essaiera aussi de faire le maximum loin de chez nous », conclut Nabil Bentaleb en zone mixte, incapable d'expliquer rationnellement l'origine de ce supplément d'âme chez les Dogues lorsqu'ils évoluent à domicile.

In Le Petit Lillois

ÉNIÈME ÉPISODE DE VIOLENCES...

Regain des actes de vandalisme, une coupe qui . . . déborde !

De nouvelles et toutes récentes manifestations de violence sont venus, une fois de plus, ternir la réputation du football algérien, cette fois-ci lors de l'occasion de la Coupe d'Algérie. Une compétition rarement portée, par ses côtés festifs et sa logique particulière, aux débordements. Ce qui s'est malheureusement passé à Annaba pendant et après le sommet USMA'-CSC donne à réfléchir et interpelle les consciences

Par Rabah Azizi.



Des images choc et qui choquent. Qui se répètent et donnent froid dans le dos. La présente édition de l'épreuve populaire ne semble pas ressembler aux précédentes, la violence endémique à laquelle on a été habitués dans tous les paliers de nos championnats, et apparemment difficile à éradiquer malgré des lois pourtant strictes, viennent confirmer que la contagion a fait son chemin ? Rappel des faits : On commence par de pseudos supporters du CR Belouizdad qui ont violemment exprimé leur mécontentement de manière destructive en vandalisant le stade 5 Juillet 1962, saccageant des centaines de sièges et lançant des projectiles de toutes sortes, ce qui a mis en danger le personnel du stade ainsi que les spectateurs aux abords du terrain. Malheureusement, ils ne sont pas à leur premier coup d'essai. En effet, il s'agit de la deuxième fois qu'une frange de supporters du CRB est impliquée dans des incidents de ce genre et autres dégradations. Rappelons que lors du dernier derby d'Alger, où le club de Belcourt a subi une défaite face à son rival et voisin de l'USMA, des fans Rouge et Blanc avaient déjà causé des dommages en s'en prenant aux sièges du virage sud du stade olympique. Ces comportements irresponsables nuisent non seulement à l'image du club, mais aussi à celle du football algérien dans son ensemble, et il est impératif que des mesures strictes soient prises pour prévenir de tels incidents à l'avenir. Le tribunal de Bir Mourad Raïs a opté pour la libération sous contrôle judiciaire de 27 fans du CRB, tandis que 12 autres ont été placés en détention à la prison d'El Harrach, en attendant une audience prévue le 8 avril 2024 pour statuer sur leur affaire. Ces décisions font suite à l'arrestation par les forces de sécurité de 39 supporters du Chabab le vendredi précédent. D'autres incidents regrettables et beaucoup plus graves ont été également signalés lors de la réception du CS Constantine par l'USM Annaba avec des atteintes aux biens publics et aux personnes. Bien que l'accueil ait été cordial avant le coup d'envoi, la fin du match a été marquée par des troubles visant les supporters constantinois dans leur intégrité et leurs biens. En effet, les «Sanafirs» ont été victimes d'actes de vandalisme, avec un nombre impressionnant de voitures endommagées à la fin de la rencontre. Ces incidents qui font suite à l'élimination des Bônois de la Coupe d'Algérie mais inexplicables, soulignent la nécessité de promouvoir un esprit sportif et de prévenir de tels comportements à l'avenir. Car ce n'est ni la première fois, ni la dernière on le craint, que de tels actes. Lors d'un précédent tour de Coupe d'Algérie, se sont les supporters du Mouloudia qui s'étaient signalés violemment en dégradant les sièges du stade fraîchement rénové « Mustapha Tchaker » de Bilda, exprimant ainsi leur mécontentement à l'égard d'une décision arbitrale contestée. Ces incidents regrettables témoignent d'un comportement inacceptable qui nuit à l'intégrité du sport et à son image en Algérie. Il est donc essentiel et plus qu'urgent de ne pas rester dans la simple condamnation actes en sévissant sévèrement contre les auteurs de tels actes, car ils ne font que desservir le football algérien et freiner son développement. Pour conclure qu'il est temps de faire appliquer les lois, seul moyen d'endiguer ce mal profond.

R.A

PRÉPARATION DE LA CAN FÉMININE :

1er entraînement des Vertes à Tunis

LA SÉLECTION algérienne féminine de football a effectué sa première séance d'entraînement à Tunis dans le cadre de son stage de préparation à Gamarth jusqu'au 8 avril prochain, lequel sera ponctué par une double confrontation amicale face à la Tunisie, les 4 et 7 avril (15h00) au stade Chedly Zouiten, en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) ce mardi sur son site officiel. La séance a vu la participation des 17 joueuses présentes au sein de ce regroupement, en attendant que le groupe se complète ce mardi avec l'arrivée des dernières joueuses convoquées, a précisé la FAF, tout en soulignant que les joueuses de Metz, Lydia Belkacemi et Inès Boutaleb sont forfaits pour ce stage pour cause de blessure. La sélection féminine reste sur une brillante qualification pour la phase finale de la CAN-2024, après avoir dominé, dans les deux manches, le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux matches se sont joués en novembre dernier au stade olympique du 5-juillet d'Alger. Les Vertes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. Au dernier classement de la FIFA dévoilé le 16 mars 2024, l'équipe nationale féminine occupe la 84é place mondiale, tandis que la Tunisie est logée à 78e position.

A NEUF JOURNÉES DE LA FIN DU CHAMPIONNAT

ASM Oran : Le spectre de la relégation plane

L'ASM ORAN continue de lutter pour son maintien en Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest) après s'être contentée de trois points seulement sur douze possibles au cours de ses quatre derniers matchs en championnat. La formation oranaise est revenue bredouille de son déplacement, le week-end dernier à Chlef, en perdant face au MCB Oued Sly (1-0), pour le compte de la 21e journée. Le même scénario s'était produit aussi à Mostaganem face au WAM (4-0) et à Kouba contre le RCK (3-1), au cours des 19e et 18e journées respectivement. La seule victoire des protégés de l'entraîneur Salem Laoufi lors de ses quatre précédentes sorties en championnat a été réalisée à domicile contre le GC Mascara (2-0), dans le cadre de la 20e journée. Cette hémorragie de points a valu aux Vert et Blanc de reculer à la 11e place au classement qu'ils partagent avec le NA Hussein Dey comptabilisant chacun 24 points, et devançant de deux unités seulement le 14e et premier potentiel relégable, le SC Mecheria. Les Oranais pourraient même perdre cette 11e position si le NAHD venait à remporter son match en retard qu'il livrera ce week-end à domicile face au leader du groupe, l'ES Mostaganem. C'est dire que la bataille s'annonce rude pour éviter la 14e place en fin d'exercice après que l'OMédéa (15e) et Guir Abadla (16e) ont pratiquement posé un pied en troisième palier en collectant jusque-là seulement 12 unités chacun. La prochaine sortie de l'ASMO sera décisive dans la course au maintien, et ce en accueillant le NAHD, le 14 avril, comptant pour la 22e journée. Les gars de M'dina J'dida auront ainsi deux semaines pour préparer ce rendez-vous où l'erreur est interdite, prévient leur entraîneur Salem Laoufi. Dans les milieux de l'ASMO on estime que les saisons passent et se ressemblent pour leur club, qui aborde chaque saison avec l'ambition de retrouver l'élite qu'il a quitté depuis huit ans, avant qu'il ne soit contraint, au fil des journées, de lutter pour son maintien. Ce fut également le cas en début du championnat sous la houlette de l'entraineur Larbi Morsli, surtout après le recrutement de choix réalisé par la direction du club pendant le mercato estival en engageant plusieurs joueurs d'expérience, tels que les attaquants Balegh et El Ghomari, ainsi que l'ancien défenseur international Belkaroui. A neuf journées de la fin du championnat, Salem Laoufi et ses protégés sont désormais dos au mur. Ils sont dans l'obligation de revoir leurs cartes pour éviter toute mauvaise surprise à un club réputé pour être l'une des prestigieuses écoles de football en Algérie, avertissent les observateurs.

MC EL BAYADH : LARBI MORSLI NOUVEL ENTRAINEUR

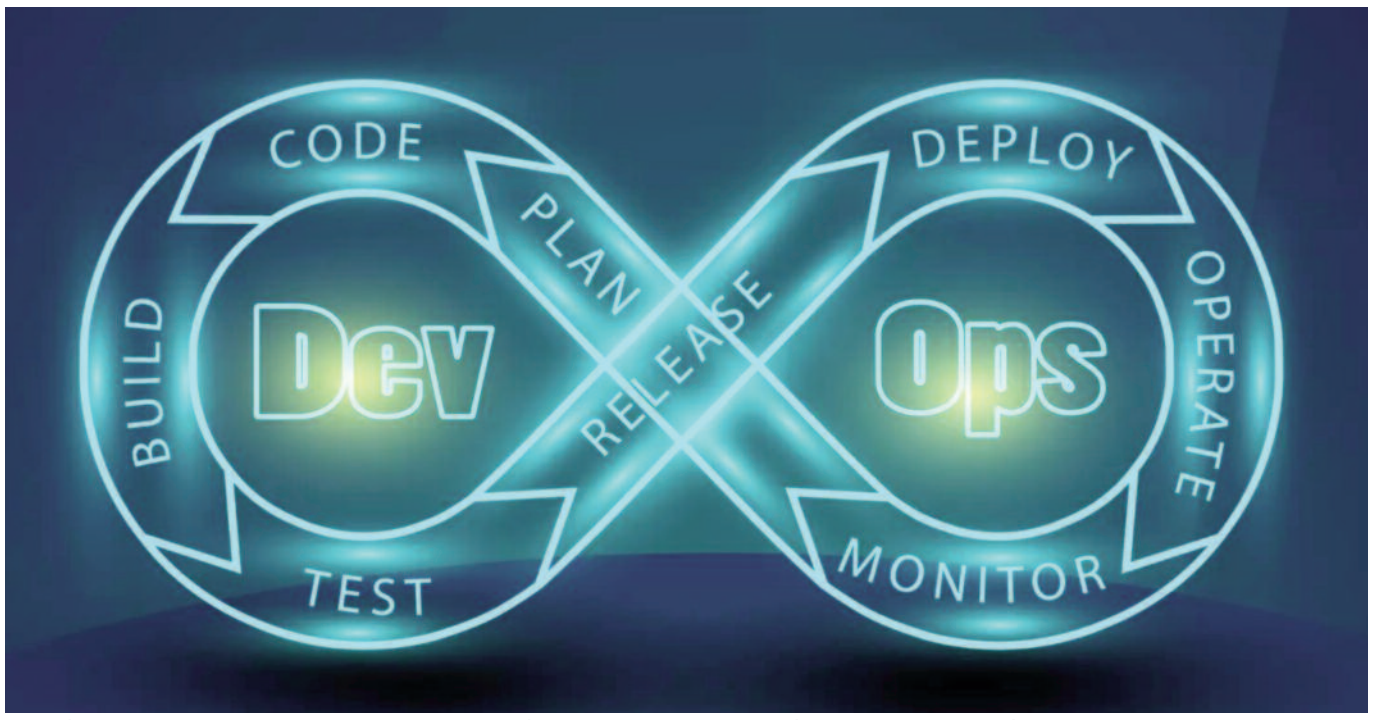
LE TECHNICIEN Larbi Morsli a été désigné nouvel entraineur du MC El Bayadh succédant à Hadi Khezar, a-t-on appris, lundi, auprès du club de Ligue 1 de football. Morsli, qui avait commencé la saison en cours sur le banc de touche de l'ASM Oran (Ligue 2), a commencé, la veille, son travail avec la formation du Sud-ouest du pays en dirigeant sa première séance, précise-t-on de même source. Il devient le quatrième coach à défiler sur la barre technique du « Mouloudia » cet exercice après Abdennour Hamici, Abdelhak Belaid et Hadi Khezar. Le principal objectif confié au nouveau patron technique des « Bleu et Blanc », qui a signé un contrat s'étalant jusqu'à la fin de cet exercice, est de leur assurer le maintien parmi l'élite, souligne-t-on. Le MCEB, qui en est à sa deuxième saison en Ligue 1, reste sur une victoire ramenée de son déplacement à Oued Souf face à la formation locale (5-4), qui lui a permis de se hisser à la huitième place au classement avec 28 points, devançant de 9 unités le 15e et premier potentiel relégable, le MC Oran. La première sortie de Morsli sous les couleurs de sa nouvelle équipe aura lieu vendredi prochain à domicile contre le NC Magra (15h45) qui occupe la 13e place avec 22 points.

COUPE DE LA LIGUE (RÉSERVE) : TIRAGE AU SORT DES DEMI-FINALES CE MERCREDI 3 AVRIL

LE TIRAGE au sort des demi-finales de la 2e édition de la Coupe de la Ligue (catégorie réserve), édition 2023-2024, aura lieu le mercredi 3 avril au siège de la Ligue de football professionnel (LFP) à 11h00, a annoncé l'instance dirigeante de la compétition lundi dans un communiqué. « Les représentants des clubs qualifiés sont invités à assister à ce tirage, il s'agit de l'ES Sétif, CS Constantine, JS Kabylie et MC Oran », précise la même source. La première édition de la Coupe de la Ligue (réserve) avait été remportée par le MC Alger, vainqueur en finale face au CR Belouizdad (1-1, aux t.a.b : 6-5), en match disputé le 18 juillet 2023 au stade Omar-Benrabah à Dar El-Beïda.

L'IA apporte beaucoup plus au DevOps qu'il n'y paraît

Technologie : L'automatisation rendue possible par l'IA contribue à "réduire le temps consacré aux tâches banales, ce qui permet aux équipes de se concentrer sur la communication et les initiatives stratégiques", explique Ronen Slavin, cofondateur et directeur technique de Cycode.



Pratiquement tous les leaders DevOps (97 %) utilisent l'IA générative d'une manière ou d'une autre affirme une enquête menée par Sonatype auprès de 800 leaders DevOps. Et près d'un responsable sur trois (31 %) déclare avoir déjà mis en œuvre l'IA générative dans ses processus de développement de logiciels.

Les leaders du secteur s'accordent à dire que l'IA est en train de révolutionner - ou promet de révolutionner - l'expérience DevOps. Pour commencer, l'un des cas d'utilisation les plus courants est la l'intégration continue ou le déploiement continus (CI/CD), selon une analyse publiée par GitLab : "L'IA aide à automatiser le processus de build, de test et de déploiement du code de sorte que tout changement qui passe les tests peut être intégré dans la base de code existante et déployé immédiatement dans les environnements de production."

Mais les avantages de l'IA ne se limitent pas à la production de meilleurs logiciels. Elle contribue à rapprocher les équipes impliquées dans le développement, les opérations et le business.

"Réduire le temps consacré aux tâches banales"

Comment cet avantage de l'IA se concrétise-t-il exactement ? "L'IA contribue à combler les lacunes en matière de communication entre les différentes équipes d'un projet", explique Ronen Slavin, cofondateur et directeur technique de Cycode. "En automatisant les réponses aux questions de routine et en expliquant les problèmes sur la base des connaissances existantes, l'IA réduit la charge manuelle d'explication et de résolution des problèmes courants."

L'automatisation rendue possible par l'IA contribue à "réduire le temps consacré aux tâches banales, ce qui permet aux équipes de se concentrer sur la communication et les initiatives stratégiques", ajoute M. Slavin. "Cette réduction de la communication de routine favorise un environnement propice à des discussions plus significatives entre les développeurs, les opérations, les équipes commerciales et les dirigeants." L'IA et l'IA générative "permettent à de nombreux employés de travailler plus facilement ensemble, quel que soit l'endroit où ils se trouvent", reconnaît explique Jeremy Rambarran, professeur à la Touro University Graduate School of Technology.. En outre, elle stimule la créativité, ce qui aide les utilisateurs à formuler des idées nouvelles et à remettre en question les idées reçues.

"Les robots pilotés par l'IA réduisent l'identification et la rectification manuelles des erreurs"

Dans un avenir proche, l'IA pourrait ouvrir la voie à une accélération rapide des déploiements de logiciels. "Les robots pilotés par l'IA, qui aident à la révision du code ou à la détection et à la résolution automatiques des bogues, accélèrent le processus de développement et favorisent un environnement collaboratif en réduisant l'identification et la rectification manuelles des erreurs", explique M. Slavin.

"En outre, le concept de coéquipiers IA travaillant aux côtés de développeurs humains dans des tâches de routine telles que la mise à jour des dépendances ou le traitement des rapports de bug bounty illustre de plus grandes possibilités de collaboration."

Payer pour tweeter ? X fait un pas vers le paywall

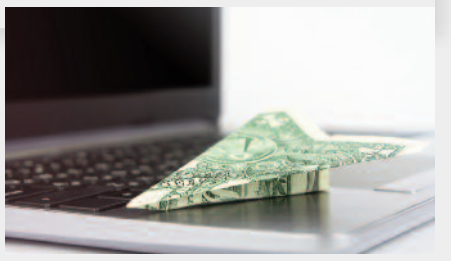
Elon Musk affirme que sa plateforme sociale lutte contre les bots grâce à des abonnements à 1 dollar. La facturation d'un abonnement contribuera-t-elle réellement à mettre fin aux faux comptes ?

X, anciennement connu sous le nom de Twitter, teste un nouveau système d'abonnement appelé "Not A Bot". Dans le cadre de ce nouvel abonnement, tout nouvel utilisateur doit vérifier son numéro de téléphone et payer 1 $ par an pour accéder aux principales fonctionnalités, telles que tweeter, retweet, liker, bookmarker et créer des listes. Si vous décidez de ne pas payer, vous ne pourrez que lire des messages, regarder des vidéos et suivre des comptes.

X a commencé à tester l'abonnement "Not A Bot" le 17 octobre 2023 dans deux pays : les Philippines et la Nouvelle-Zélande. Les prix varient en fonction du pays et de la devise, mais dans le cadre de ce programme pilote, l'abonnement coûte un dollar américain par an.

"Rien n'empêche un escroc de dépenser 100 dollars pour acheter une centaine de nouveaux comptes de robots"

Le réseau social d'Elon Musk affirme que l'abonnement fait partie des efforts de X pour lutter contre le spam et l'activité des robots. Les nouveaux utilisateurs qui refusent l'abonnement ne pourront utiliser que les fonctions de "lecture seule". La facturation d'un abonnement contribuera-t-elle à mettre un terme aux faux comptes ou



pourrait-elle aggraver le problème ? Kolina Koltai, chercheuse au sein du collectif d'investigation Bellingcat qui a précédemment travaillé chez Twitter, a déclaré à ABC News : "Rien n'empêche un escroc de dépenser 100 dollars pour acheter une centaine de nouveaux comptes de robots."

De nombreux utilisateurs de Twitter sont du même avis. Parmi les commentaires les plus populaires en réponse à l'annonce "Not a Bot" Twitter, on peut citer :

"100 bots pour 100 dollars ? Quelle aubaine !"

"La plupart des bots ont des coches bleues maintenant."

Les vraies personnes quitteront la plateforme.

"Seuls les bots s'abonneront pour 1 $."

Cet abonnement est une tentative d'obtenir les données de votre carte de crédit

En outre, M. Koltai a ajouté : "Les nouveaux utilisateurs de la plateforme ne seront peut-être pas enclins à payer 1 dollar et à donner les informations de leur carte de crédit à X." C'est un excellent point et de nombreux utilisateurs de X sont d'accord.

David Moscrop, journaliste et politologue canadien, a tweeté : "Je quitterai définitivement avant de donner à ce site infernal mes informations bancaires, ma carte de crédit ou toute autre information financière. Il ne s'agit pas d'un jeu anti-bots. Il s'agit d'un jeu visant à inciter les gens à faire de Twitter une application de paiement/tout-en-un". Il n'est pas le seul. D'autres font remarquer que cet abonnement est une tentative d'obtenir les données de votre carte de crédit. En transformant X en un service "Pay for Play", note Scott Nover de Slate, X vise à "habituer les gens à payer X," et non à éliminer le spam.

Les résultats financiers de Twitter toujours en berne

En attendant, Twitter continue de proposer X Premium, son abonnement payant qui ajoute une coche bleue à votre compte et offre un accès anticipé à des fonctionnalités telles que la possibilité de modifier les messages, de créer des messages de plus de 280 caractères et de classer vos messages par ordre de priorité afin d'atteindre un public plus large. L'abonnement Premium est proposé à partir de 8 dollars par mois ou 84 dollars par an.

L'entreprise propose également X Premium to "Verified Organizations". Il s'agit d'un service destiné aux entreprises, aux gouvernements et aux organisations à but non lucratif, qui s'accompagne d'une coche dorée, de badges d'affiliation, d'une assistance premium, d'une protection contre l'usurpation d'identité et d'autres fonctionnalités. Le service Verified Organization coûte 1 000 dollars par mois.

Rien de tout cela ne semble avoir aidé les résultats financiers de Twitter. Linda Yaccarino, PDG de X, a récemment admis que X a perdu 11,6 % de ses utilisateurs actifs quotidiens depuis le rachat par Elon Musk, passant de 254,5 millions à 225 millions d'utilisateurs. Cet été, Musk a affirmé que X comptait plus de 550 millions d'utilisateurs mensuels. Dans son dernier rapport financier public de juillet, la société a indiqué qu'elle avait perdu 59 % de son chiffre d'affaires.

X, roi de la désinformation

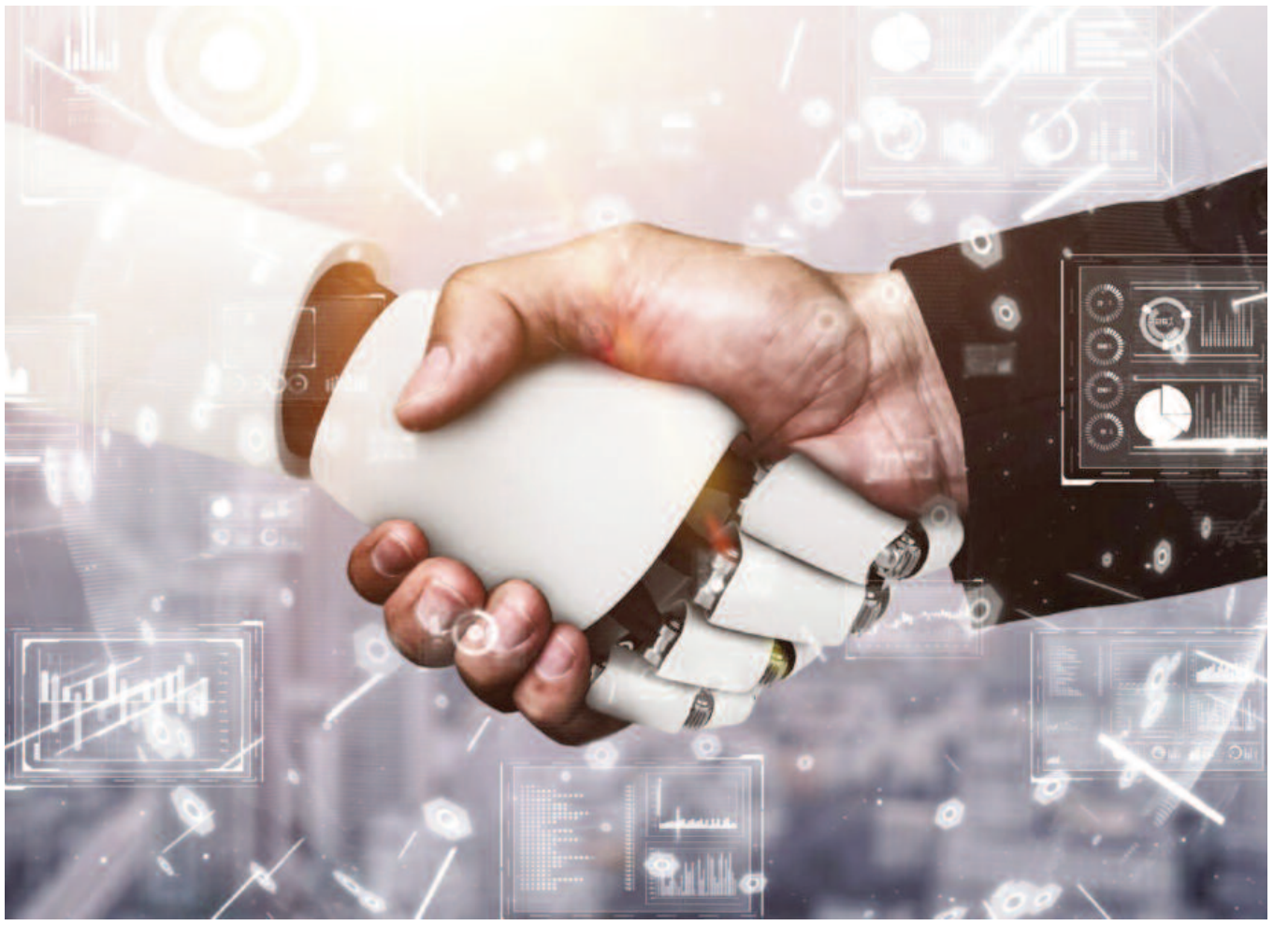
Au cours de la même période, la réputation de X a été mise à mal. L'Union européenne a affirmé que X a le taux le plus élevé de messages de désinformation de toutes les grandes plateformes de médias sociaux.

Plus récemment, NewsGuard, un site qui fournit des outils pour lutter contre la désinformation, a constaté que les comptes vérifiés de la X sont de grands diffuseurs de fausses informations sur le conflit israélo-palestinien. Sur les 250 messages les plus engagés (likes, reposts, réponses et signets) véhiculant des fake news, 74 % provenaient de comptes marqués d'une coche bleue.

En résumé, X perd des utilisateurs, diffuse plus de propagande et de spam publicitaire que jamais et se trouve dans une situation financière délicate. X a besoin de plus d'utilisateurs et de revenus, et "Not a Bot" est un effort pour collecter des fonds, pas pour éliminer le spam. Musk envisage depuis longtemps de placer l'ensemble de Twitter derrière un paywall. Cet abonnement pourrait être le premier pas dans cette direction.

Le plan de la Chine pour injecter de l'intelligence artificielle à son système juridique

Technologie : La Cour populaire suprême chinoise prévoit la mise en place d'un réseau d'intelligence artificielle d'ici 2025 pour soutenir et améliorer les services juridiques. Les décisions de justice resteront néanmoins du ressort des juges.



La Chine souhaite que son secteur judiciaire soit soutenu par une infrastructure d'intelligence artificielle (IA) qui devrait être mise en place d'ici 2025. La directive prise par la Cour populaire suprême chinoise vise à stimuler l'intégration de l'IA au travail judiciaire et à améliorer les services juridiques.
Tous les tribunaux devront mettre en œuvre un système d'IA « compétent » d'ici trois ans, selon un article du journal d'Etat China Daily, qui cite des directives publiées par la plus haute juridiction du pays.
Le document indique qu'une infrastructure « mieux réglementée » et plus efficace pour l'utilisation de l'IA soutiendrait tous les processus nécessaires au traitement des affaires juridiques. Cela devrait englober une intégration approfondie de l'IA, la création de tribunaux intelligents et un niveau plus élevé de « justice numérique », note la Cour.

DES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

Une application plus avancée de l'IA ne devrait toutefois pas porter atteinte à la sécurité nationale ou aux secrets d'Etat, ni violer la sécurité des données personnelles, indique le document, qui souligne l'importance de préserver la légitimité et la sécurité de l'IA dans les affaires juridiques.
Il précise que les décisions seront toujours prises par des juges humains, l'IA servant de référence et d'outil supplémentaire pour améliorer l'efficacité des juges et alléger leur charge dans les affaires banales. Un système alimenté par l'IA offrirait également au public un meilleur accès aux services juridiques et contribuerait à résoudre les problèmes plus efficacement, estime la juridiction.
Cette dernière a en outre demandé aux tribunaux de tout le pays de concentrer leurs efforts sur l'apprentissage de l'utilisation de l'IA, afin d'être en mesure d'identifier les irrégularités dans le traitement des affaires.
Selon China Daily, la plus haute juridiction du pays s'est efforcée, au cours de la dernière décennie, de favoriser l'adoption de la technologie dans le secteur. En mai, elle a annoncé son intention de mettre en place une alliance judiciaire basée sur la blockchain entre les tribunaux chinois et d'autres secteurs d'ici 2025, dans le but d'alimenter l'intégration du droit et de la technologie et de mieux soutenir le développement socio-économique.

LA CHINE ASPIRE À DEVENIR UN LEADER MONDIAL DE L'IA

En septembre, plus de 90 000 institutions de médiation et 350 000 médiateurs ont sauté sur une plateforme développée par la Cour populaire suprême pour aider les avocats à résoudre les litiges en ligne. En outre, l'année dernière, les tribunaux ont traité plus de 11,43 millions d'affaires en ligne.
Le gouvernement chinois a déjà présenté des plans visant à faire de l'IA le principal moteur de la croissance économique du pays, notamment son objectif de devenir un leader mondial de l'IA d'ici 2030.
En septembre de cette année, le gouvernement déclarait qu'il ajouterait 50 autres zones de haute technologie d'ici 2030, en attribuant à ces sites de développement industriel le mérite d'alimenter le PIB de la Chine et de réaliser des « percées » dans l'IA, l'informatique quantique et les communications 5G. La première puce d'IA du pays et le premier satellite de communication quantique ont été développés par des scientifiques et des entreprises travaillant dans les zones de haute technologie.

Google Chrome se met aux économies d'énergie et de mémoire



TECHNOLOGIE : Le navigateur de Google, Chrome, va s'enrichir de nouveaux paramètres lui permettant d'être moins gourmand en ressources sur Windows, macOS et ChromeOS.
Google va déployer deux nouvelles fonctionnalités pour son navigateur Chrome dans les prochaines semaines, qui devraient l'empêcher de monopoliser la mémoire et de vider la batterie de votre ordinateur portable.
Ces deux nouvelles fonctionnalités, nommées à juste titre Energy Saver (économiseur d'énergie) et Memory Saver (économiseur de mémoire), devraient faire du navigateur le plus utilisé une application plus efficace sur Windows, macOS et ChromeOS. Les utilisateurs peuvent activer chacun des modes d'efficacité via les paramètres de Chrome, sous la rubrique Performances. Le paramètre d'économie d'énergie sera particulièrement utile si vous êtes en déplacement, où vous êtes susceptible d'être déconnecté d'une source d'alimentation pendant de longues périodes. Google note que l'économiseur d'énergie peut avoir un impact sur les performances des jeux et des vidéos. L'économiseur de mémoire, quant à lui, permet d'assurer le bon fonctionnement des onglets de jeu et de vidéo actifs.

Déploiement dans les prochaines semaines

Chrome indique que l'économiseur de mémoire peut être activé dans la partie droite de la barre d'adresse URL. L'économiseur d'énergie a sa propre icône à droite de la barre d'adresse.
L'économiseur d'énergie a été lancé dans la version 108 de Chrome en tant que paramètre expérimental.
D'après un billet de blog publié par Google, les modes d'économie d'énergie et de mémoire seront déployés dans le monde entier au cours des prochaines semaines pour Windows, macOS et ChromeOS.

Possibilité d'exclure certains sites web de l'économiseur de mémoire

L'économiseur de mémoire s'adresse aux utilisateurs qui ont régulièrement plusieurs onglets ouverts. Il libère la mémoire des onglets inactifs pour garantir le bon fonctionnement des sites web actifs. Il peut être utile lors de l'exécution d'autres applications intensives, comme le montage de vidéos ou les jeux.
Les onglets inactifs se rechargent lorsqu'ils sont à nouveau utilisés. L'économiseur de batterie s'active lorsque le niveau de la batterie d'un ordinateur portable atteint 20 %.
Cette fonctionnalité permet d'économiser de l'énergie en limitant l'activité de fond et les effets visuels sur les sites web comportant des animations et des vidéos. Elle peut être désactivée dans les paramètres du navigateur.
Les utilisateurs pourront également marquer les sites web qu'ils souhaitent exclure de l'économiseur de mémoire.

Des chercheurs égyptiens ont transformé les carapaces de crevettes en plastique biodégradable !



DES CHERCHEURS de l'Université égyptienne du Nil ont réussi à développer un moyen de transformer les carapaces de crevettes séchées en plastique biodégradable qui pourra être utilisé pour fabriquer des emballages et des sacs écologiques. Les carapaces sont nettoyées, traitées chimiquement, broyées et dissoutes dans une solution qui les transforment en une fine pellicule de plastique. Une technique qui, selon les chercheurs, présente un potentiel de production industrielle à grande échelle. « Si nous les commercialisons, cela pourrait vraiment nous aider à réduire nos déchets et à améliorer nos exportations de produits alimentaires », a déclaré Irene Samy, professeure chargée du projet.

Le pays le plus éduqué du monde !

SELON une étude menée par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), le canada est le pays le plus éduqué au monde. En effet, le Canada est le seul pays au monde où plus de la moitié de ses habitants peuvent fièrement accrocher leurs diplômes universitaires sur leurs murs. Plus précisément 51 % des canadiens sont diplômés. suivie par le Japon.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

Un Américain débourse près d'un million d'euros pour s'acheter le squelette d'un dinosaure

Un squelette de dinosaure, vieux de 150 millions d'années, a été vendu aux enchères vendredi 20 octobre 2023 à l'Hôtel Drouot. Un événement organisé à Paris pour célébrer les trente ans du premier film « Jurassic Park ».



Un Américain a acheté un squelette de dinosaure au prix de 932 000 € lors d'une vente aux enchères organisée en octobre 2023 à Paris à l'occasion des 30 ans du premier film « Jurassic Park ».

Pour fêter les trente ans de la sortie du premier film Jurassic Park , la maison de ventes Giquello a organisé une vente aux enchères exceptionnelle le 20 octobre 2023 l'hôtel Drouot à Paris (IXe).
La pièce maîtresse était le squelette de Barry, un dinosaure de cinq mètres de long, rapporte Le Parisien .
Selon un expert en histoire naturelle et paléontologie, « ses ossements ont été découverts au début des années 2000 dans le Wyoming (États-Unis) ». Ils seraient âgés de près de 150 millions d'années et appartiendraient à un camptosaure, une espèce végétarienne. D'après les informations recueillies sur les lieux de cette découverte, cet ancêtre du tyrannosaure aurait trouvé la mort lors d'une inondation.

Crâne et dents conservés

« Le squelette est complet à plus de 90 %, la structure du crâne est quasi intacte, les dents ont été conservées », a détaillé l'expert. Les ossements ont été conservés pendant vingt ans chez une scientifique américaine après avoir été restaurés. Le squelette a été cédé vendredi 20 octobre 2023 à un Américain pour la somme record de 932 000 €.
Il était estimé entre 800 000 et 1,2 million d'euros. Une tête de mammouth, datée de 10 000 à 50 000 ans et estimée entre 80 000 et 100 000 €, a également été proposée à la vente. Une autre pièce d'exception, une Rolex Jurassic Park, a été vendue. « Le cadran a été taillé dans une roche fossilisée très ancienne », a déclaré la maison de ventes Giquello. Elle était estimée entre 40 000 et 60 000 €.

ChatGpt

IL CRÉE UNE CRYPTOMONNAIE AVEC CHATGPT ET GÉNÈRE 12,9 MILLIONS DE DOLLARS DE TRANSACTIONS EN UN JOUR

Un développeur a lancé la cryptomonnaie AstroPepeX avec l'aide du logiciel d'intelligence artificielle ChatGPT. En un jour, la crypto a généré un volume de transactions de 12,9 millions de dollars.

CERTAINS petits malins s'amusent bien, c'est le cas d'un mordu des cryptomonnaies qui est arrivé à lancer un jeton entièrement conçu et géré par l'intelligence artificielle (IA). Il faut dire que l'on peut faire des miracles avec tous les ingrédients qui font le buzz: blockchain, cryptomonnaies, technologie et ChatGPT.
Le développeur anonyme, qui se fait appeler CroissantETH sur le réseau social X, a lancé une cryptomonnaie avec l'aide de ChatGPT. Disponible sur la plateforme Uniswap, elle a généré un volume de transactions de 12,9 millions de dollars en l'espace de 24 heures selon le média Decrypt. Son petit nom: AstroPepeX (APX).



En forçant un peu par quelques astuces techniques, et notamment en rédigeant quelques lignes de codes en passant par l'interface de programmation d'OpenAI, le développeur est donc arrivé à ses fins. L'IA a déployé une cryptomonnaie opérationnelle sur le réseau Ethereum, mais a également choisi un nom et un symbole pour le jeton, créé à partir d'un générateur d'image pour séduire les mordus des cryptomonnaies. Le marché des cryptomonnaies reste égal à lui-même: la capitalisation de cette cryptomonnaie, qui avait atteint les 12 millions de dollars en un jour, est rapidement retombé:
AstroPepeX a déjà perdu près de 80% de sa valeur depuis son lancement il y a quinze jours. Aujourd'hui, la cryptomonaie ne génère qu'un volume de transaction de plus d'un million de dollars par jour.

"Le nom n'a pas été tiré de nulle part: ChatGPT a basé les noms qu'il génère sur des données réelles des dix mille principaux jetons négociés sur Uniswap et les a croisés avec les données de capitalisation boursière de CoinMarketCap et CoinGecko", souligne le média spécialisé Decrypt.

Des scientifiques auraient percé le mystère de la formation de la glace ultrachaude



Dans une étude publiée en janvier 2022, des scientifiques ont révélé avoir réussi à reproduire de la glace chaude, baptisée "superionique". Une manière de comprendre la composition de Neptune et d'Uranus, soumises à des températures extrêmes et à des pressions très élevées.

La glace chaude n'est pas un oxymore. Dans les abysses de Neptune et d'Uranus, des planètes géantes gazeuses, l'eau se transforme probablement en état solide sous l'effet de températures démesurément élevées. Il est question d'un mercure atteignant jusqu'à 5 000 °C, et de molécules soumises à des pressions près de deux millions de fois supérieures à celles observées à la surface de la mer. Comment comprendre le surgissement de ce phénomène qui suscite la curiosité des scientifiques ?

Depuis plusieurs années, cette glace "superionique" s'est invitée dans les laboratoires ultrasophistiqués des plus grandes universités. La dernière équipe à s'être attelée à reproduire cette glace ultrachaude se trouve à Stanford (États-Unis).

Dans une étude parue en janvier 2022 dans la revue Scientific Reports, et repérée par ScienceAlert, des chercheurs ont révélé avoir utilisé des lasers à haute puissance pour disséquer une des phases de glace cristalline. La température est ainsi montée jusqu'à 5 000 °C, alors que la pression a grimpé à 2 millions d'atmosphères.

L'eau, comme tout composé, réagit à des facteurs extérieurs. Dans son cas, son état dépend de la température et de la pression auxquelles elle est soumise. Contrairement aux états observés sur Terre, la glace peut prendre des formes bien différentes. Les scientifiques de l'université de Stanford ont assuré avoir révélé la 19e phase de l'eau, dont l'une des manifestations est la glace ultrachaude.

À ce degré, la glace forme un cube au sein duquel une étrange danse chimique se réalise : les ions saturés d'oxygène se cristallisent, et aspirent les ions d'hydrogène.

De ce fait, le matériau devient hautement conducteur en se transformant à l'état solide.

Cette expérience réalisée à une échelle microscopique donne un aperçu des phénomènes magnétiques observés sur Neptune et Uranus. Mais cette étude est également prometteuse dans le cadre de la chasse aux exoplanètes, des corps célestes situés en dehors de notre système solaire. "Les récentes découverte d'exoplanètes riches en eau de type Neptune nécessitent une compréhension plus fine des phases de l'eau", avaient indiqué les chercheurs de Stanford en janvier 2022.

Plus de quatre décennies après les premiers voyages spatiaux de la sonde Voyager II, créée par la NASA, en quête des mystères du monstre de glace et de sa cousine, Uranus, la science avance. De bon augure dans l'optique de comprendre les ressorts d'un univers très inaccessible.

Des millions de plantes ou champignons menacés d'extinction : la course contre la montre de botanistes à Londres

DANS LA GIGANTESQUE serre en fer forgé des jardins botaniques royaux, à l'ouest de la capitale britannique, Rafaël Govaerts étudie les palmiers luxuriants et les plantes tropicales conservées depuis 1848, dont certains spécimens ont déjà disparu à l'état sauvage.

Après 35 années de travail méticuleux, ce botaniste belge vient d'achever une tâche colossale: celle d'établir une liste de toutes les plantes vasculaires – avec tiges et racines – connues aujourd'hui sur la planète, en collaboration avec des scientifiques du monde entier.

100000 à nommer, les trois quarts menacées d'extinction

On estime que 350000 espèces de plantes ont été découvertes jusqu'à présent, et qu'il en reste encore 100000 à formellement nommer. Or les trois quarts d'entre elles sont déjà probablement menacées d'extinction, selon le rapport sur l'état des plantes et des champignons publié mardi par cette institution botanique reconnue.

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont croisé les données de



cette liste des plantes vasculaires avec la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Vu la menace que fait peser le changement climatique sur ces organismes, les 200 scientifiques à l'origine de ces travaux "conseillent donc de considérer toutes les espèces nouvellement décrites comme menacées", affirme Rafaël Govaerts auprès de l'AFP.

Selon ce rapport, les arbres, plantes herbacées ou cactus encore inconnus se cachent probablement dans les forêts du Brésil, de Chine ou de Nouvelle-Guinée, au coeur de régions reculées riche en biodiversité que les scientifiques vont désormais pouvoir cibler pour accélérer la "course" contre le changement climatique.

45% des plantes à fleurs déjà découvertes, dont certaines s'épanouissent dans l'atmosphère humide de la serre de Kew comme le poivrier noir d'Inde du sud ou certaines orchidées, courent elles-aussi un risque d'extinction.

"Zombie"

Dans un laboratoire situé sous les jardins royaux, Lee Davies manipule avec précaution le reste d'une tarentule équatorienne, infectée par un champignon parasite appelé cordyceps qui s'attaque aux insectes et les transforme en "zombie" pour provoquer leur mort.

Barbe grise et tatouages de champignons sur les bras, le gestionnaire du plus grand "fungarium" (collection de champignons) du monde connaît sur le bout des doigts le contenu des milliers de boîtes vertes savamment étiquetées, qui contiennent plus de 1,25 million de spécimens séchés.

Selon le rapport des Kew Gardens, seulement 10% des espèces des champignons ont été identifiées par les scientifiques sur les 2,5 millions existant sur la planète.

Laura Martinez-Suz, directrice de recherche en mycologie aux jardins botaniques, insiste sur la nécessité de nommer et décrire ces espèces afin de "définir les meilleurs moyens de les préserver (...) au moment où nous traversons une crise de la biodiversité".

"C'est la première étape pour pouvoir communiquer avec d'autres chercheurs, essayer de comprendre quel est le rôle de ces espèces dans les écosystèmes (...) et évaluer si elles sont menacées ou non", souligne-t-elle.

Une source inexploitée de nouveaux médicaments

A l'image du satyre voilé, un long champignon reconnaissable à sa "jupe" dentelée conservé depuis 1886 dans le fungarium, ces organismes aux bénéfices méconnus peuvent être sources de protéines, de vitamines et minéraux.

Les espèces encore inconnues représentent aussi "une énorme ressource inexploitée pour de nouveaux médicaments", contre la sclérose en plaques ou certains cancers, abonde Lee Davies.

Ces organismes qui vivent en symbiose avec les plantes sont aujourd'hui menacés par la pollution atmosphérique ou les espèces envahissantes, mais seulement 1% d'entre eux sont classés sur liste rouge.

Les chercheurs plaident donc pour accélérer les efforts de conservation des champignons, au même titre que pour les plantes ou les animaux.

Charisme : c'est quoi, signes, comment le développer ?



Très valorisée dans notre société, notamment sur les réseaux sociaux, le charisme est la capacité de plaire, de convaincre et de fédérer des personnes autour de soi. Quels sont les signes du charisme ? Comment le développer ? Conseils , psychologue clinicienne.

D ÉFINITION : QU'EST-CE QUE LE CHARISME ?

Le charisme trouve son origine en théologie. Il s'agit de dons extraordinaires octroyés par l'Esprit-Saint à une personne ou un groupe de personnes pour le bien de la communauté. En sociologie, développé par Max Weber dans Economie et société, le charisme est "la croyance en la qualité extraordinaire (...) d'un personnage, qui est, pour ainsi dire, doué de forces ou de caractères surnaturels ou surhumains ou tout au moins en dehors de la vie quotidienne, inaccessible au commun des mortels ; ou encore qui est considéré comme envoyé par Dieu ou comme un exemple, et en conséquence considéré comme un 'chef". Aujourd'hui, "le charisme est la capacité que certaines personnes ont à fédérer autour d'elle ou autour d'un projet et de capter l'attention", complète Johanna Rozenblum, psychologue clinicienne à Paris.

SIGNES : COMMENT RECONNAÎTRE UNE PERSONNE CHARISMATIQUE ?

Le charisme d'une personne peut se mesurer selon de nombreuses qualités. Il peut s'agir de la capacité à :
S'exprimer clairement en public,
Exposer précisément sa pensée,
Capter l'attention de son auditoire
Charmer son auditoire
Poursuivre un projet ou une idée avec détermination.
On reconnaît le charisme en premier lieu grâce à son aisance relationnelle, c'est à dire la capacité de cette personne à nouer des relations avec les autres personnes qui l'entourent.
Autres signes, la volonté de réussir comme état d'esprit et une certaine forme de séduction qui permet naturellement de rallier les personnes autour de soi ou d'un projet", note la psychologue. Attention, la personne charismatique n'est pas un tyran qui use de son pouvoir avec autorité. "Il est important de rappeler que le charisme, ce n'est pas de la manipulation. Les personnes charismatiques ont de vrai compétences professionnelles et sociales qui captent l'attention", explique Johanna Rozenblum.
Les personnes charismatiques ont aussi la capacité à s'intéresser aux autres et à les écouter.
Le charisme réside également dans une façon d'être, une présence appréciée et attirante, une gestuelle, une prestance qui confèrent à la personne une autorité naturelle.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU CHARISME ?

Le charisme est une qualité très valorisée dans toute les sphères de la vie, amicale, amoureuse, professionnelle.
Il est un facilitateur car il permet de faire avancer un projet, de galvaniser, d'enthousiasmer, de mobiliser... Attention toutefois :
"le charisme doit rester une qualité qui fédère en permettant de mobiliser autour de soi pour créer de nouvelles choses. La dérive serait de l'utiliser à des fins plus personnelles , met en garde Johanna Rozenblum.

MANQUE DE CHARISME : QUELLES CAUSES ET CONSÉQUENCES ?

"Le charisme est l'une des facettes de l'estime et de la confiance en soi. Sans estime de soi, il est plus difficile de faire entendre sa voix, de prendre des décisions ou de s'opposer", explique la psychologue.
Toutefois, on peut ne pas être reconnu par ses pairs comme une personne charismatique mais être respecté, et entendu, pour d'autres qualités. Par exemple, une personne timide pourra être reconnue au travail pour sa rigueur ; dans un réseau amical pour son honnêteté ou sa gentillesse.

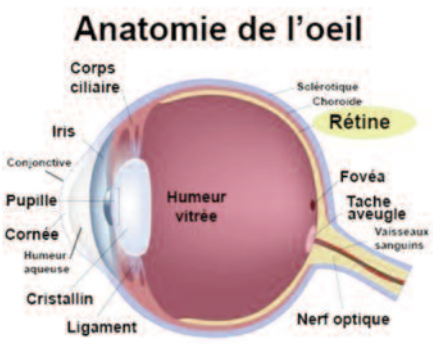
COMMENT DÉVELOPPER SON CHARISME ?

Défini en théologie comme un don surnaturel, le charisme est souvent perçu comme un don inné, "on en a ou pas". Toutefois, il est possible de travailler sur certaines qualités pour développer et acquérir un peu plus de charisme. Le savoir-faire, la confiance en soi, la maîtrise de soi, la constance, la bienveillance, l'altruisme, la séduction, l'empathie sont autant de qualités qu'on peut développer et qui contribue à accroître son charisme.
"Le charisme est la partie émergée de l'estime de soi. C'est en travaillant cette confiance, en évoluant, en s'ouvrant aux autres que le charisme finit par s'exprimer", assure Johanna Rozenblum.

Angiographie : principe, indications

L'angiographie (oculaire, cardiaque, cérébrale...) est une technique d'imagerie médicale qui permet de visualiser l'intérieur des vaisseaux sanguins (artères ou veines), en cas de suspicion d'une pathologie du vaisseau.

DÉFINITION : QU'EST-CE QU'UNE ANGIOGRAPHIE ?
L'angiographie est un examen d'imagerie médicale peu invasif qui permet de visualiser l'intérieur des vaisseaux sanguins. Cette technique va souvent de pair avec d'autres examens d'imagerie médicale non invasifs comme l'écho Doppler, le scanner ou l'IRM. On parle d'artériographie lorsqu'il s'agit d'explorer les artères (elles conduisent le sang du cœur vers les tissus) et de phlébographie lorsque cela concerne



les veines (elles conduisent le sang des tissus vers le cœur). Il est possible d'étudier toutes les artères et veines du corps (celles se trouvant au niveau des jambes, du cerveau, du cœur etc...).

Quel est le principe d'une angiographie ?

Pratiquer une angiographie permet donc parfois d'éviter ou de minimiser une opération chirurgicale plus longue et plus dangereuse.
"L'angiographie est utile pour préciser des lésions vasculaires précédemment étudiées avec une imagerie médicale non invasive (écho Doppler, scanner, IRM...) mais elle sert aussi à traiter l'anomalie dans le même temps", explique Frédéric Mercier, chirurgien vasculaire à Paris. Dans le cadre d'un examen diagnostic, l'angiographie va permettre de préciser la longueur des rétrécissements et le retentissement sur la perfusion de l'organe en aval (processus qui alimente l'organe en quantité suffisante en nutriments et oxygène). A ce titre, la coronarographie, qui étudie le réseau des artères du cœur, permet d'analyser les lésions des artères et les territoires du cœur qui pourraient souffrir d'une mauvaise perfusion.

Infiltration, crème à la cortisone : les précautions



Les corticoïdes sont des médicaments qui présentent des propriétés anti-inflammatoires. Ils sont prescrits pour traiter un très large éventail de pathologies. Lesquelles ? Quelles précautions prendre ? Zoom sur la cortisone.

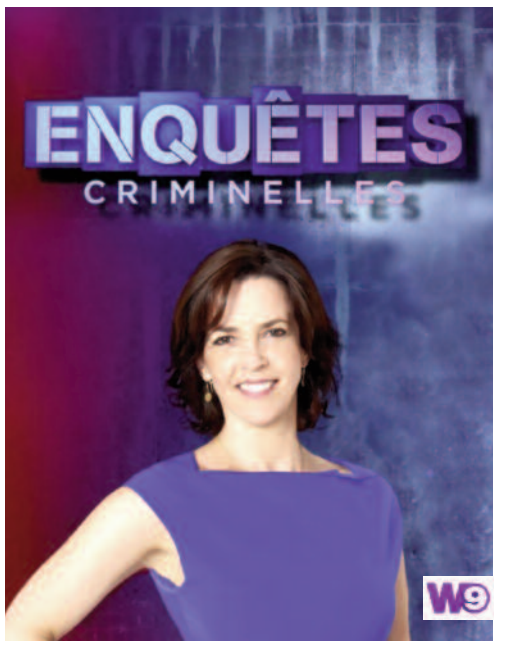
Définition : qu'est-ce que la cortisone ?
La cortisone est une hormone naturellement sécrétée par les glandes surrénales au niveau du cortex. Elles appartiennent à la famille des stéroïdes. "C'est une hormone indispensable à la vie, qui a des propriétés anti-inflammatoires et régule le métabolisme du sucre, des protides, des glucides…", précise la Professeure Laurence Fardet, dermatologue et interniste, créatrice de cortisone-info.fr, un site d'information sur les corticoïdes indépendant de l'industrie pharmaceutique.

Précautions
-Cortisone et soleil
En réalité, peu de précautions sont à prendre lorsque l'on est traité par corticoïdes. L'exposition au soleil, la grossesse ou encore une consommation modérée d'alcool, ne sont pas contre-indiquées. "Mais en raison des troubles de l'humeur qu'ils induisent, on peut se demander dans quelle mesure l'alcool va interagir. Prudence, donc", suggère la praticienne.
-Cortisone et alimentation
-Cortisone et sport

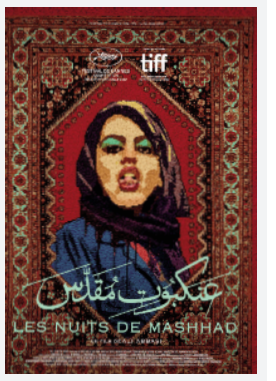






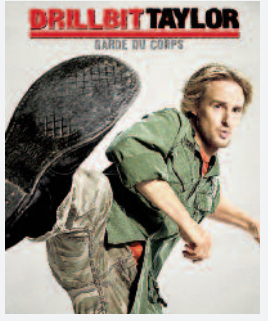


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série dramatique, Italie 2024 — TF1
Doc

21h00 Téléfilm dramatique , 2022 — France 2
Tu ne tueras point

20h55 Jeu- France 2024 — M6
Top chef

20h55 Football : Premier League — CANAL+
Manchester City / Aston Villa

20h55 Magazine de société — W9
France
Enquêtes criminelles

21h00 Cinéma Thriller — CINE + FRISSON
Danemark 2022
Les nuits de Mashhad

21h05 Comédie sentimentale — 6ter
États-Unis
30 ans sinon rien

20h50 Comédie dramatique - France,2022 — CINE + PREMIER
Tempête

21h00 Série policière ,France - 2018 — C8
Mongeville

20h50 Drame, France 2022 — CINE CINEMA
Le Procès Goldman

22h00 Comédie — CINE + FAMIZ
Etats-Unis 2008
Drillbit Taylor : garde du corps

21h20 Film policier — TMC
France - 2020
Bronx

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique France,2021
Saison 1 Épisode 1

Paris Police 1900

Paris, 1899. Le président Félix Faure vient de mourir dans les bras de sa maîtresse.
La République est au bord de l'explosion et le préfet Lépine est rappelé aux affaires.
L'inspecteur Jouin est mobilisé pour l'enquête.

22h41

Série dramatique France,2021
Saison 1 Épisode 2

Paris Police 1900

Meg, devenue espionne pour le compte de Puybaraud, chef de la Sûreté et ennemi du Préfet, infiltre les Guérin. Jouin enquête avec le commissaire Cochefert sur l'affaire de la valise sanglante et la disparition de Joséphine Berger.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:34	12:32	16:08	18:53	20:20
CONSTANTINE	04:40	12:37	16:12	18:58	20:23
ALGER	04:55	12:51	16:26	19:12	20:37
OUARGLA	04:54	12:42	16:15	19:00	20:21
CHLEF	05:02	12:58	16:33	19:19	20:44
MOSTAGANEM	05:07	13:03	16:38	19:23	20:48
ORAN	05:11	13:06	16:41	19:26	20:51

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7859 — MERCREDI 3 AVRIL 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	12°
Oran	21°	11°
Constantine	22°	8°
Ouargla	28°	15°

PARTENARIAT SAIDAL - INSTITUT PASTEUR

Production du vaccin antigrippal à partir de juillet

L'Algérie compte relancer la production des vaccins et mettre fin à sa dépendance aux importations. Le président-directeur général du Groupe Saidal, Ouacim Kouidri, a révélé qu'un premier contrat a été signé avec l'Institut Pasteur Algérie pour produire localement certains vaccins importés, notamment celui contre la grippe.

S'exprimant en marge de la visite du ministre de la Santé à l'Institut Pasteur, M. Kouidri a affirmé qu'un accord sera signé immédiatement après le mois de ramadhan avec l'Institut Pasteur afin de commencer officiellement à produire un grand nombre des vaccins importés par l'Algérie. L'accord prévoit, a-t-il ajouté, la fabrication des premiers vaccins contre la grippe, qui seront disponibles dès le mois de juillet. Le P-DG de Saidal a indiqué qu'il existe un autre vaccin, qui sera produit en coopération avec les laboratoires Sanofi et l'Institut Pasteur, et pour lesquels l'accord sera bientôt signé. Celui-ci sera destiné aux enfants. Ce vaccin, a-t-il expliqué, est également composé de six vaccins en un seul et nécessite donc du temps pour être fabriqué. La fabrication sera entamée juste après le vaccin antigrippal. A travers cet accord, Saidal veut diversifier son offre de vaccins pour enfants et ainsi proposer localement presque toutes les variétés disponibles sur le marché international.


Mettre fin à la dépendance aux importations.

Le responsable a fait savoir que plusieurs autres vaccins faciles seraient produits d'ici à la fin de cette année, soulignant que ceci vient en application des instructions du ministre de la Santé visant à éliminer la dépendance à l'égard des importations.

Il convient de souligner que le succès du Groupe Saidal à Constantine concernant la production du vaccin anti-Covid 19 a incité les responsables du secteur à élargir les partenariats entre les grandes firmes pharmaceutiques mondiales et le Groupe public Saidal pour produire les vaccins inclus dans le programme de vaccination en Algérie. Aujourd'hui, la société aspire à créer plusieurs autres vaccins en grandes quantités pour pallier le besoin national et en exporter vers l'étranger dans un futur proche.

Il convient de noter que, concernant la production de médicaments, le président-directeur général avait fait savoir que 120 nouveaux médicaments pour les maladies chroniques seront commercialisés avant la fin de l'année 2024, dont 30 sont destinés au traitement des maladies cardiovasculaires. Il avait indiqué que le groupe a adopté une nouvelle stratégie visant à fournir des traitements innovants aux patients, conformément aux objectifs fixés par l'Etat, à savoir assurer la sécurité sanitaire, réduire la facture des importations et promouvoir les exportations.

S'agissant du taux de contribution de l'entreprise au marché national, il s'élève, selon lui, actuellement à 7 %. Une contribution que le groupe aspire amener à 27 % d'ici à la fin de 2024.

Lynda Louifi

FRUITS ET LÉGUMES À TIZI OUZOU

Zitouni appelle à multiplier les surfaces commerciales

LE MINISTRE du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a plaidé, hier, à Tizi Ouzou où il était en visite de travail et d'inspection, pour la multiplication des surfaces commerciales des fruits et légumes, et ce, aux fins d'arriver à meilleure symbiose entre le producteur, le commerçant et le consommateur. Tayeb Zitouni a noté, sur ce même volet, que les intermédiaires, nombreux, sont souvent responsables de la cherté du produit de consommation et, dans certains cas, « ils gagnent le double, voire plus que le double que le producteur ». C'est au marché de gros les Chabane, sis au sud-est de la ville des Genêts, premier point visité, que le ministre a aussi fait une révélation de taille. Il s'agit des spéculateurs de la banane. « Nous les connaissons tous ces importateurs », a-t-il dit, ajoutant aussitôt : « Nous les prierons de procéder au déstockage de ce produit, et ce afin qu'il son prix connaisse une baisse et, par conséquent, permettre au consommateur de l'acquérir à un prix raisonnable ».

De retour à la ville de Tizi Ouzou, le ministre se dirigea ensuite vers le marché de proximité « Hyper Bas » qui est sis dans l'espace de l'ancienne gare routière. Tayeb Zitouni a fait le tour de tout le marché et a échangé presque avec les commerçants des propos de circonstance, c'est-à-dire avec tout ce qui a trait avec l'activité commerciale.

Concernant l'importation des viandes rouges, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a assuré que l'Etat continuera à le faire même après l'Aïd, et ce pour permettre consommateur aux revenus moyens de l'acquérir à un prix raisonnable. Après Tizi Ouzou, Tayeb Zitouni devait rejoindre Draâ Ben Khedda pour visiter la laiterie locale. En revanche, la visite prévue au marché de Cevital de Fréha a été, pour des raisons inconnues, annulée.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

CÉLÉBRATION DE LAYLAT AL-QADR À GHARDAIA

Des prières pour la paix et le pardon

LAYLAT Al-Qadr ou la Nuit du Destin est l'une des nuits qui marque la fin du mois du ramadhan durant laquelle, selon l'interprétation classique, les premiers versets du Sain-Coran ont été envoyés par Allah « le Tout Puissant » au prophète Mohammed « Paix et salut d'Allah sur lui ». Selon la tradition sunnite, au cours de cette nuit, le Coran a commencé à être révélé au prophète Mohamed (QSSL) dans la célèbre grotte de « Hira » par l'ange Jibril en l'an 610. Cette nuit est considérée comme bénie par les musulmans, qui doivent y faire des invocations, des prières, réciter le Coran et demander le pardon sincère pour les péchés commis. La Nuit du Destin intervient donc dans les derniers jours « impairs » du mois de ramadhan, peu avant l'Aïd el-Fitr qui marque la fin du jeûne. Pendant cette nuit sainte, dont on dit qu'elle vaut mieux que mille mois de ramadhan, les fidèles musulmans prient les « Tarawihs », suivis pour certains par « Quiyam El-Leïl » traditionnellement jusqu'à l'aube. Cette dévotion peut se poursuivre jusqu'à la fin du mois de jeûne. Les citoyens de la wilaya de Ghardaïa, à l'instar du peuple algérien à travers le territoire national, ont déjà commencé à guetter et à célébrer « Laylat Al Qadr », décrit par le Saint Coran comme meilleure que mille mois. Celle-ci est l'un des temps forts qui marquent le mois de ramadhan. Elle est, aussi, si chère pour les musulmans, et un moment capital aux fidèles des mosquées pour se rapprocher d'Allah « le Tout Puissant » par la prière, la méditation, l'aumône et la récitation du Coran. Lors des nuits célébrant « Laylat Al Qadr » c'est aussi l'occasion à Ghardaïa de commémorer au niveau des mosquées des cérémonies religieuses organisées pour honorer les lauréats aux concours de récitation et d'interprétation du Saint Coran.

Aissa Hadj Daoud

DESTINATION ALGÉRIE DURANT LE RAMADHAN

Vente record des billets d'Air Algérie

LA COMPAGNIE Air Algérie a réalisé un nombre record de billets vendus pour les vols à destination de l'Algérie pour le Ramadan et l'Aïd. Près de 48 000 billets ont été écoulés, soit une augmentation de 17.000 billets de plus par rapport à la même période de l'année précédente où les ventes avaient atteint 31 143 billets. C'est ce qu'a indiqué un communiqué d'Air Algérie.

Il a été précisé qu'Air Algérie a réussi à vendre, durant la période allant du 29 janvier au 24 mars derniers, 47 791 billets concernant des vols programmés entre le 10 mars et le 13 avril en cours. Il s'agit d'une hausse « exceptionnelle » sur un an, précise la même source.

En tête des dessertes plébiscitées, on retrouve les villes françaises, qui concentrent une large part de la communauté algérienne à l'étranger. Paris, Marseille, Lyon, Nice et Toulouse ont été les principales destinations desservies par Air Algérie durant cette période, avec des vols affichant complets plusieurs semaines à l'avance.

Cette vente record durant cette période intervient suite aux réductions importantes des tarifs de billets de la compagnie, allant jusqu'à 50%, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui ordonné de faciliter l'arrivée des membres de la communauté nationale à l'étranger en Algérie pendant le mois de Ramadan. Marquée par des moments de de partage où les familles et les amis se réunissent pour passer ensemble le mois de ramadhan et célébré la fête de l'Aïd

Par ailleurs, il convient de noter que lors d'une récente intervention devant la commission des Transports et des télécommunications de l'APN, le nouveau PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a présenté la nouvelle stratégie pour la compagnie aérienne. Cette stratégie vise notamment à améliorer les services et à proposer des billets d'avion à des prix plus abordables. M. Benhamouda avait également évoqué la numérisation du secteur et l'amélioration de la qualité de service en mettant l'accent sur la ponctualité des vols, l'accueil des passagers et le confort à bord.

Sihem Bounabi

Remerciements

Les familles Belembirouk, Boulfelfel et Boudjedri en Algérie et à l'étranger remercient tous ceux qui ont compati à leur douleurs suite au décès de leur très chère mère et tante Zakia Boudjedri à El Harrach le vendredi 28 mars 2024 à l'âge de 82 ans.